Bulletin communal

Année 2021 n°93 **Date de parution : Janvier**

Mairie de Saint-Roman-de-Codières

tel. 04 67 81 30 50
mairiestroman@orange.fr
https://saintromandecodieres.fr/

Préparation du Bulletin : Olivia Delanoë, avec la contribution de : Geneviève Decisier, Jackie Mazel, Isa Odenhardt, Xavier Rouau, Odette Saléry, Luc Villaret
et de : Hélène Angellier-Coussy, Catherine Capietto, Séverine Debiée, Sylvie de Haynin, Philippe Deshons, André Elzière, François et Albin Gaucher, Adrienne Lautric, Bruno le Gall, Béatrice Nodé-Langlois, Georges Ouanounou, Philippe Pibarot, Bérenger Rémy
Photo de Couverture : Fred Goulème

Mairie

Heures d'ouverture de la mairie :

le mardi de 10h00 à 17h00

le vendredi de 13h00 à 17h30

Coordonnées de la mairie :

Mairie
Le Village
30 440 Saint Roman de Codières
tel. 04 67 81 30 50
mairiestroman@orange.fr

Site internet de la mairie : https://saintromandecodieres.fr

Contact en cas d'urgence : 06 85 19 09 40 (Luc Villaret)

Sommaire

Editorial	page 3
Dossier : la question de nos déchets	page 4
Informations municipales	page 9
Travaux réalisés sur la commune	page 10
Conseils municipaux	page 11
Commissions municipales	page 15
Informations des associations	page 19
Nature et culture	page 21
Carnet	page 23
Tribune libre	page 26

Editorial

Ce bulletin communal est le deuxième de cette mandature qui a débuté le 15 mars, date de l'élection de notre équipe municipale. Cette équipe s'est mise au travail fin Mai, l'ancien conseil étant resté aux affaires jusqu'à cette date, confinement oblige. Huit mois donc, nous ont permis de mener les actions qui vous seront développées plus loin. Elles peuvent se décomposer en trois volets :

- Bilan du travail planifié et confié à l'équipe technique, Séverine et André,
- Mise en place des commissions,
- Avancées des dossiers pour lesquels nous nous sommes engagés.

Les difficultés que notre planète rencontre sont sans précédent par leur ampleur et par les réponses qui leur sont données. Le «monde d'après» comme il est convenu de dire, nous apparaît comme incertain. Les nouveaux équilibres qui se mettent en place par la financiarisation démesurée de nos Etats et de nos économies avec des milliards de crédits, la fermeture des frontières par mesure prophylactique, le couvre-feu, les confinements…. poussent à l'inquiétude.

Plus que jamais, s'inscrire dans l'action par des réalisations innovantes, par la mutualisation des efforts, par la recherche de solutions au sein des commissions, devient indispensable. Nous nous attacherons à être actifs et volontaristes en ce sens. C'est à l'échelle de notre commune que nous lutterons au mieux contre le découragement et les difficultés.

Cet éditorial me permet d'exprimer au nom de l'équipe municipale, toutes nos condoléances aux familles qui ont eu à déplorer la perte d'un proche, d'un parent. St Roman ces derniers mois, a été particulièrement frappé par le deuil.

Tournons la page de cette vieille année 2020. Que cette nouvelle année 2021 soit placée sous le signe de la santé, de la solidarité, de la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur.

A toutes et tous bonne année 2021

Luc Villaret

Dossier : la gestion de nos déchets

La mise en place dans le village d'une vidéosurveillance ou d'un piégeage photographique sur les lieux de collecte des poubelles ou de dépôt sauvage était à l'ordre du jour du Conseil municipal du 25 novembre 2020. Ceci pour faire face aux incivilités constatées : dépôts d'encombrants au niveau des poubelles, dépôts sauvages. Des conseillers municipaux ont exprimé leur désaccord, et après discussion, il a été choisi d'amplifier la sensibilisation des habitants sur la question de la gestion des déchets. Cet article va dans ce sens, il pourra être relayé par d'autres actions.

La question des déchets, autrefois dévolue aux départements est, depuis 2015, de la compétence des régions ; chacune d'entre elles doit adopter un «Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets» qui fait référence. Toutes les décisions publiques en matière de déchets doivent être compatibles avec ce plan établi pour une période de 12 ans. Le plan de la Région Occitanie a été adopté en novembre 2019, il donne des orientations et des objectifs à l'horizon 2031.

Sur notre territoire, la collecte des poubelles est assurée par la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises qui collecte directement les déchets ménagers déposés par les habitants dans les bacs répartis sur l'ensemble du territoire. Une fois collectés, les déchets sont pris en charge par le SYMTOMA «Aigoual, Cévennes, Vidourle» (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilés, regroupant 4 communautés de communes) qui assure, à partir des quais de transit et des déchèteries, le transport et le traitement des ordures ménagères résiduelles (poubelle noire), des produits recyclables (poubelle jaune et verre), et de nombreux autres déchets venant des déchèteries. Ces déchets sont transportés vers des centres de tri pour les recyclables et vers un centre d'enfouissement pour les poubelles noires. Globalement dans la région, les poubelles noires (déchets ménagers résiduels) et le tout-venant des déchèteries sont soit envoyés en incinération, soit enfouis en installation de stockage de déchets. Pour le territoire géré par le Symtoma, les poubelles noires sont enfouies.

Vous êtes-vous déjà demandé ce que deviennent vos poubelles noires une fois la collecte effectuée ?

Elles ne disparaissent pas une fois le bac vidé ! Une part (40%) est transportée jusqu'au site d'enfouissement de Bellegarde (Installation de stockage gérée par Suez) où les poubelles sont compactées et enfouies. L'autre part (60%) transite par l'usine de tri de Salindres où un pré-traitement des poubelles vise à séparer la matière organique du reste. Après ce traitement, les déchets (82% des intrants à Salindres) sont également enfouis à Bellegarde. La matière organique récupérée à Salindres est trop souillée pour pouvoir être utilisée en compostage.

Il est constaté qu'un important volume de déchets venant des poubelles noires pourrait être valorisé si on prenait le temps de trier. Au lieu de ça, ces déchets vont persister des centaines d'années pour le plastique et les canettes, 1000 ans pour le polystyrène, 4000 ans pour le verre … Le plan régional sur les déchets définit un objectif de diminution de moitié des quantités stockées en 2025 par rapport à 2015, cela passe notamment par une amélioration du tri et du recyclage.

Site d'enfouissement de Bellegarde, Midi Libre, 12/10/20

Malgré de nombreuses améliorations venant des actions des collectivités et des habitants dans le tri et le recyclage des déchets, trop de déchets recyclables ou compostables sont encore jetés dans les poubelles noires. Et, souvent, on trouve tout et n'importe quoi dans les conteneurs de poubelles. On trouve aussi des encombrants, bidons, bouteilles et autres déchets débarrassés en vrac près des poubelles ou en contre-bas d'une route dans la nature.

Il est temps que cela change globalement. On le voit bien, la planète, la nature, les océans, le climat … montrent de profonds changements mettant en péril les équilibres du vivant. On le sait, certaines activités humaines sont sources de déséquilibre. D'autres heureusement sont respectueuses des ressources naturelles et de leur devenir mais elles sont insuffisamment considérées. Et les déchets dans tout ça ? Il semble que ce soit fondamental, parce qu'on en produit beaucoup trop, parce que cela amène à réfléchir à la responsabilité des acteurs économiques (exploitation des ressources, procédés générateurs de déchets…), et à notre propre responsabilité (choix de consommation, allongement de la durée d'usage, gestion des déchets ou des objets, matériaux dont on veut se débarrasser …). C'est un domaine qui concerne tout le monde et où il en va de la responsabilité de chacun.

Alors, que met-on dans les poubelles jaunes (déchets recyclables) ? On y met :

• **tous les emballages en plastique** : bouteilles et flacons en plastique, pots de yaourt, pots de crème, blisters de jambon, barquettes en plastique ou en polystyrène, sacs en plastique, tubes de dentifrice, …

• **les emballages en métal** : boîtes de conserve, barquettes alu, canettes, capsules de café, boîtes en fer, bombes aérosol, capsules de bière, socles de bougies chauffe-plat, gourdes de compote, plaquettes de médicaments vides, petits objets métalliques …

• **les emballages carton et les briques alimentaires** : briques de soupe, de lait .., emballages de pizzas, et tous les emballages cartonnés des produits alimentaires

• **tous les papiers et cartonnettes** : magazines, journaux, papiers, cahiers, blocs-notes, prospectus, enveloppes…

Il ne faut pas y mettre :

• Produits de pharmacie (seringues, médicaments …) : Les pharmacies doivent reprendre les médicaments non utilisés ou périmés ainsi que les boîtes de seringues des patients en automédication ou en soins à domicile (via les petites boîtes jaunes que fournissent les pharmacies à la demande)

• Masques jetables, gants, lingettes (covid) : dans les poubelles noires en suivant certaines précautions

• Verre : bornes de collecte du verre ou déchèterie

• Aérosols dangereux (peinture, dégrippant …) : déchèterie

• Gros cartons : conteneurs à carton (il y en a par exemple un à Sumène près de l'épicerie) ou déchèterie

• Couches, mouchoirs papier, essuie-tout ... : dans les poubelles noires

• Piles, ampoules .. : à la déchèterie ou dans des points de collecte dédiés

Les sacs jaunes sont fournis par la mairie, n'hésitez pas à venir en chercher ! Il ne faut pas que les sacs contenant les déchets recyclables soient opaques ; il faut que les déchets soient visibles. Ces sacs ne doivent pas être utilisés comme poubelles noires.

Sur chaque emballage des produits que vous achetez vous devriez trouver les consignes de tri. Nous n'allons pas expliquer les symboles utilisés, ce serait trop long. Mais par exemple sur une bouteille de lait (photo ci-dessous), on lit «*Bouteille plastique et son bouchon, opercule métal à recycler*» (-> poubelle jaune), et aussi «*consigne pouvant varier localement*».

En effet, toutes les régions n'adoptent pas les mêmes objectifs pour le tri des plastiques. **Pour la région Occitanie, le tri étendu à tous les emballages plastiques est une priorité, ainsi que l'amélioration de la collecte du verre.**

Sur un autre produit (photo jci-dessous), on voit écrit sur l'emballage «*sachet plastique à jeter*» (poubelle noire des déchets non recyclables) ; comme précédemment, on voit également écrit dessous en petit «*consigne pouvant varier localement*». Dans notre région l'objectif étant de recycler ce plastique également, on le mettra dans la poubelle jaune.

Le tri du verre : Les bouteilles en verre, bocaux, bouteilles d'huile alimentaire, sont à déposer dans les bornes prévues à cet effet, comme celle qui est à côté des conteneurs poubelles jaunes et poubelles noires, à la sortie du village sur la route de Cros. Les capsules métalliques, les bouchons en plastique … sont à retirer et à mettre dans la poubelle jaune de recyclage. Les ampoules basse consommation et les néons ne doivent pas être mis dans ces bornes à verre ; ils sont à déposer à la déchèterie. Il ne faut pas non plus y mettre la vaisselle cassée, les miroirs et les vitres.

Le problème de la surabondance de matière organique (biodéchets) dans les poubelles noires. Ce sont des déchets fermentescibles qui sont biodégradables (épluchures de fruits et de légumes, marc de café, sachets de thé, restes de cuisine, végétaux du jardin, pain sec, coquilles d'oeuf…). La séparation des biodéchets des poubelles noires est une des priorités du plan régional sur les déchets qui vise une part des biodéchets dans les poubelles noires réduite de 50% en 2025 et 61% en 2031.

En milieu rural, il est habituel d'utiliser cette matière organique végétale pour faire des composts et enrichir la terre des jardins. Mais tout le monde n'a pas un jardin ou ne fait pas un compost. **Le thème du compostage pourrait faire l'objet d'une discussion et de propositions à l'échelle de notre village** (réalisation de composteurs à l'échelle du village ou de hameaux, échanges de conseils techniques, modes d'utilisation …) ; d'ailleurs une action est prévue dans ce sens pour le Festival Les Romanesques de cet été (voir dans la partie «Associations» du Bulletin).

Par ailleurs, le Symtoma met des composteurs à disposition des habitants, pour la somme de 15 euros . Ils sont en plastique recyclé, et ont une contenance de 400 litres.

Grâce à ce tri, le volume des poubelles noires (déchets ménagers résiduels) devrait diminuer :

Seuls les déchets non recyclables et non compostables y seront mis. Ces sacs sont à déposer par les habitants dans les grandes poubelles de ramassage dont le couvercle est gris ; dans le village le couvercle est vert foncé.

Où sont les conteneurs à poubelles à Saint-Roman ?

	Conteneurs		
	Poubelles jaunes	Poubelles noires	Verre
Vallée Vidourle			
Driolle Malignos		3	
Aumeras		1	
Bourras		1	
Village			
Bas du village	2	2	1
Village	2	4	
Vallée du Recodier			
Recodier Haut		1	
Recodier Gourdeboule		2	
Recodier bas	1	1	
Vallée du Savel			
Savel	1	2	
Bouvet	1	1	
La Figuière	1	2	
Monredon	1	2	
Poteau St Martial	vont être supprimés		
Total	**9**	**22**	**1**

à noter : des vallées avec peu ou pas de conteneurs à poubelles jaunes (vallées du Vidourle et du Recodier) ; un seul container à verre sur la commune.

Quels sont les déchets collectés à la déchèterie ?

Faisant partie de la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, notre commune est rattachée à la déchèterie intercommunale de Ganges (Zone Industrielle des Broues). La déchèterie est réservée aux personnes résidant sur le territoire de la communauté des communes, un badge d'accès est nécessaire pour y avoir accès, il est à retirer à la mairie.

Déchèterie de Ganges

Les déchets qui y sont collectés sont : cartons, papier, ferraille, bois, déchets d'équipements électriques et électroniques, mobilier hors d'usage, tout-venant (encombrants non valorisables pour le moment), gravats, déchets dangereux (piles, accumulateurs, huiles minérales, peintures, solvants …), autres déchets (plâtre, pneus, huiles alimentaires, polystyrène …).
A noter que les végétaux («déchets verts») ne sont plus récoltés à la déchèterie, ils le sont sur la commune de Moulès-et-Baucels au lieu-dit «La Plaine».

Quel est le devenir du verre et des emballages ? Le verre déposé dans les bornes est entièrement recyclé dans la région où il existe plusieurs verreries. Par contre, il n'existe pas pour le moment dans la région d'installations de recyclage des emballages ménagers (papier, carton, et plastique), mais globalement 73% des emballages sont traités en France, 26% en Europe, et 1% en Asie.

Textile d'habillement, linge de maison, chaussures: Ils peuvent être collectés en bornes d'apport volontaire (par exemple, il en existe une à Sumène près de l'épicerie), dans des lieux de dépôt tenus par des associations, dans des boutiques ou des points de vente, ou en déchèterie. Les textiles déposés dans les bornes, une fois récupérés par les agents du syndicat mixte Symtoma sont déposés dans les ateliers du syndicat à St Hippolyte du Fort, avant d'être récupérés par l'entreprise d'insertion Le Relais, en vue de leur recyclage.

Broyage des végétaux directement chez les habitants: A Saint-Roman, les habitants peuvent bénéficier des services de la mairie pour la mise à disposition d'une broyeuse ; cela est géré par André Elzière, employé municipal. Trois campagnes sont organisées chaque année pendant la période de repos végétatif (novembre à mars environ). Pensez à vous inscrire à la mairie afin de pouvoir convenir d'un rendez-vous et de s'organiser. Pas de place limitée, mais il est nécessaire qu'un minimum de personnes s'inscrivent. Par ailleurs, les branchages ne doivent pas excéder 8 cm de diamètre, 3 ou 4 cm pour le mûrier. Le terrain doit être accessible au tracteur.

Collecte des encombrants à domicile, service de la mairie : Si vous êtes un particulier, que vous habitez à Saint-Roman, et que vous avez des difficultés à vous rendre à la déchèterie pour y déposer vos encombrants

(pas de véhicule adapté, personnes âgées ...), la mairie peut le faire pour vous. Vous devez pour cela appeler la mairie ou la contacter par mail.

Les déchets jetés sur la voie publique, dans la nature, n'importe où, ça existe encore … Les mégots de cigarette, les canettes, les bouteilles en plastiques, les sacs en plastique, les masques covid, les encombrants dans la nature… Les eaux pluviales véhiculent ces déchets dans les cours d'eau et un grand nombre se retrouvera ensuite en mer. A Ganges, vous avez peut être vu ce panneau «*ici commence la mer*» … . On estime que 80% des déchets en mer proviennent de l'intérieur des terres et sont véhiculés en grande partie par les cours d'eau.

Compléments de Philippe Deshons, directeur du Symtoma :

• La gestion des déchets coûte cher à la collectivité et aux habitants. Une bouteille d'eau dans le sac jaune génère une recette ; dans le sac noir, c'est une dépense (tableau dessous extrait du bilan 2019 du Symtoma);
• La collecte en porte-à-porte ou à l'aide de porte-sacs (comme à La Rouvière) sont le meilleur moyen de diminuer les quantités collectées. A l'inverse, les bacs collectifs sont de véritables «aspirateurs à déchets» avec peu d'attention portée au tri ;
• Nos modes de consommation évoluent avec le déploiement d'Internet et du télétravail. On voit qu'il s'en suit un volume plus important de cartons. Ces cartons prennent beaucoup de place dans les bacs, ou sont même déposés à même le sol. Un abri «cartons» dans le village pourrait solutionner ce problème ; cela nécessiterait une gestion par la mairie pour les amener à la déchèterie.

	Quantité traitée par le Symtoma (tonnes)	équivalent en kg par habitant	Coût pour transport et traitement (TTC)	Recette de traitement (TTC)	Bilan ramené à l'habitant
Ordures ménagères résiduelles (poubelles noires)	11 545,08 t	246,33 kg/hab	1 445 147 €	0 €	- 30,83 €/hab
Verre, papier et emballages recyclables	4 352,75 t	92,87 kg/hab	793 451 €	875 054 €	+ 1,74 €/hab

Porte-sacs (poubelles jaunes) à la Rouvière (Cros)

Des initiatives à encourager : Ressourceries et Recycleries

De façon générale, les ressourceries collectent différents types de déchets ménagers et professionnels (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, Déchets d'Éléments d'Ameublement, Textile-Linge de maison- chaussures, encombrants), suivant différents modes de collecte (apport volontaire, collectes sur rendez-vous, en déchèterie et/ou en porte-à-porte). Certaines déchèteries sont dotées d'une zone de réemploi ou sont associées à une ressourcerie/recyclerie .

Les ressourceries/recycleries s'inscrivent dans une **dynamique d'économie circulaire où l'idée est de réutiliser et réemployer nos objets, plutôt que de les jeter**.

• La Ressourcerie du Pont au Vigan

adresse : 15 quai du Pont, 30120 LE VIGAN - site : www.rdevolution.org

Horaires d'ouverture : Mardi et Jeudi (9h à 12h et 14h à 18h) - Mercredi (14h à 18h) - Samedi (10h-18h). Les dépôts sont possible pendant les heures d'ouverture.

Par la réutilisation d'objets et de matériaux, la Ressourcerie participe à la réduction du taux de déchets ainsi qu'à la création d'emplois non délocalisables, favorisant ainsi une économie circulaire et solidaire. En effet, l'utilisation d'objets de seconde main évite la fabrication d'objets neufs et diminue directement l'impact environnemental, notamment par la réduction de l'extraction des ressources naturelles, la diminution de l'impact carbone avec moins de transport... Elle permet également la réduction pour une collectivité du coût du traitement des déchets. La ressourcerie récupère tous les objets et matériaux qui peuvent avoir une seconde vie : Vaisselle, bibelots, textile, électroménager, meubles, livres.... L'association Rd'évolution, gestionnaire, s'engage également dans différentes activités de sensibilisation à la protection de l'environnement.

• La Recyclerie, Association Sésame à Ganges

Adresse : Centre André Chamson, Avenue Pasteur, 34190 Ganges
tel. 04 67 73 95 54

Rédaction de ce dossier : Olivia Delanoë

Sources :
• Région Occitanie, Plan régional sur les déchets : https://www.laregion.fr/Le-Plan-Regional-de-Prevention-et-de-Gestion-des-Dechets-PRPGD
• Syndicat Symtoma - https://www.symtoma.org/ - Place des Enfants de Troupe, 30170 Saint Hippolyte du Fort, tel. 04 66 77 98 29, email : contact@symtoma.org
• Communauté des communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises - http://www.cdcgangesumene.fr/ - 26 Avenue Pasteur, Rond Point de l'Europe, 34190 Ganges, tel. 04.67.73.78.60, email : contact@cdcgangesumene.fr

A l'heure où on se demande s'il faut mettre des caméras de surveillance pour menacer les inciviques, il est amusant de retrouver des traces du passé en jardinant et nettoyant les bois autour de nos maisons. Car nos anciens - et d'autres plus jeunes au vu de la nature des déchets - au moins autour de Malanuech, se débarrassaient volontiers à proximité de bien des choses encombrantes. J'ai retrouvé depuis quelques années plusieurs «charniers» de tuiles et de pots de yaourt, des morceaux de poterie, des clous, des fers à cheval, des bouteilles, des cartouches de chasseurs, une bouilloire, quelques bassines en plastique et d'autres en métal rongées en partie, des serpes, des ciseaux, quelques pièces de monnaie, et enfin des petits jouets. En particulier une ménagerie dont voici un rescapé bien éclopé...

Bruno le Gall

Informations municipales

«Respirez-vous du radon dans votre logement ?»

Campagne régionale de sensibilisation et de mesure d'exposition du radon menée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en partenariat avec le CPIE du Gard

Cette campagne 2020-2021 concerne les logements du territoire concerné par un potentiel élevé de radon. En effet, un certain nombre de départements de la région sont fortement touchés par le risque radon. Dans le Gard, principalement dans les Cévennes, plusieurs communes sont concernées par une présence potentiellement importante de radon dans le sol.

Dans le département du Gard, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), qui a aussi mission de service public sur la rénovation énergétique dans le cadre de son service FAIRE, est relai d'information et de distribution de kits de mesure de radon gratuits.

Les conseiller·ères du CPIE du Gard proposent aux habitants des conseils sur les gestes à adopter pour améliorer la qualité de l'air intérieur de leur logement (aération, ventilation, petits travaux…).

Les habitants de la commune qui sont intéressés pour avoir une mesure de radon dans leur logement (propriétaires occupants ou locataires), et qui habitent leur logement au rez-de-chaussée ou 1er étage maximum, peuvent contacter le CPIE du Gard :

• par téléphone au 04 66 52 78 42 le mardi et jeudi, il y a un répondeur donc on peut aussi laisser un message ;

• par mail à conseil.energie@cpiegard.fr

Le kit de mesure, ainsi que les frais du laboratoire d'analyse indépendant, sont gratuits et pris en charge par l'ARS Occitanie.

Le kit peut être soit récupéré dans les locaux du CPIE du Gard à Alès, soit être reçu par courrier.

A l'intérieur du kit se trouve un petit appareil appelé dosimètre qui va mesurer le taux de radioactivité du radon en Bq/m^3 dans le logement. Il faut laisser le dosimètre dans le logement sur une durée de 2 mois minimum, puis le renvoyer dans une pochette et enveloppe déjà adressée et pré-timbrée qui est à l'intérieur du kit. A l'intérieur, se trouve également une plaquette de consignes pour installer le dosimètre, un questionnaire sur les caractéristiques du logement (à renvoyer avec le dosimètre) et une lettre d'engagement à retourner au CPIE signée.
Après les résultats de mesure du laboratoire retournés à l'ARS, puis envoyés aux habitants courant été 2021, si le taux de radon est supérieur à 300 Bq/m^3, le CPIE peut également réaliser une visite technique gratuite afin de conseiller sur des solutions de travaux permettant d'empêcher d'entrer ou de faire évacuer le radon du logement (ventilation, étanchéité, rebouchage de fissures, etc.). Bien sûr, les particuliers sont juste informés, ils n'ont pas d'obligation de travaux derrière, c'est uniquement de la prévention.

Pour votre demande de kit de mesure, le CPIE demande que chaque personne intéressée remplisse le formulaire :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

S'agit-il de votre résidence principale : OUI ou NON

Nombre d'étages :

Niveau étage de la pièce de vie mesurée (Salon, séjour, chambre ou bureau) :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Ancienneté du bâtiment : RECENT (neuf ou moins de 10 ans) ou ANCIEN (plus de 10 ans)

Rénovation : OUI récemment (moins de 10 ans), ou OUI ancien (plus de 10 ans) ou NON pas de rénovation

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, invisible et sans odeur. Il est présent dans certains types de roches et particulièrement les roches granitiques. Dans certains territoires, la région Occitanie est concernée par les remontées de radon en raison de ce contexte géologique local.

Travaux réalisés sur la commune

Il est de notoriété publique que notre employé municipal, André, est tout dévoué à notre commune et n'est pas avare de coup de main aux habitants.

Mais que fait-il donc ? Voici un petit florilège de ses occupations ces dix derniers mois :

- Aménagement extérieur de la bergerie, adduction d'eau du nouvel espace extérieur, pose d'évacuation, tranchée et gainage de câble en 380V, indispensable à notre festival
- Plantation d'arbres autour du château d'eau pour offrir de l'ombrage à notre réservoir, qui l'été, possède une température supérieure à la norme
- Abattage d'arbres et débroussaillage autour du pont du Recodier afin d'éviter une dégradation de son état trop rapide. (Il va falloir réfléchir à son entretien, coûteux au demeurant)
- Etablissement d'une dalle pour la pose du système de clim réversible à la bergerie du col, et aide à l'entreprise de climatisation
- Réception de la nouvelle camionnette de la mairie et suivi de son équipement, Triflach, élément de sécurité etc.…
- Electrification et aménagement de notre garage, plus fonctionnel dorénavant
- Réfection de nos chemins communaux et de ses nids de poule, cela a nécessité la mise en œuvre, à la main, de 16 tonnes d'enrobé
- Courant août, débouchage des buses de nos voies communales
- Déblayement de la chaussée des coulées de boue après l'épisode cévenol du 19 septembre
- Trois déneigements avec l'épandage de 1.5 tonne de sel
- Dans le cadre de sa mise à disposition pour l'élimination des végétaux verts, deux semaines de broyage
- Deux voyages à la déchèterie pour éliminer les encombrants
- Aménagement et travaux dans la bibliothèque
- Préparation de l'aménagement de l'abribus, généreusement effectué par des habitants (Merci Catherine et Geneviève)
- André a dû guider les agents ERDF perdus dans un réseau et une géographie inconnue d'eux !!!!! (Je ne vous raconterai pas le sauvetage d'un agent bloqué, seul, dans un talweg en fond de vallée)
- Rangement et classement des archives à déposer aux archives départementales. Plusieurs jours ont été nécessaires, nous avons reçu les félicitations de cet établissement pour le sérieux du travail
- Aménagement de l'espace entre la tour et la bibliothèque
- Aide et entretien des logements communaux.
- Aide au festival « Les Romanesques »

Vous le voyez cela n'est pas une sinécure, les journées d'André ne sont pas chômées !!

Luc Villaret

Aménagement de l'espace extérieur de la Bergerie

Conseils municipaux

Les comptes rendus exhaustifs des Conseils municipaux sont accessibles sur le site internet de la mairie ; seule une synthèse est présentée ici ; certaines décisions purement administratives ne sont pas reprises, ni les questions diverses.

Conseil municipal du 24 septembre 2020

Présents : Luc Villaret, Thierry Landes, Olivia Delanoë, Odette Saléry, Geneviève Decisier, Xavier Rouau, Jacqueline Mazel, Albin Gaucher - *Absents excusés* : Isa Odenhardt, Benoit Martens, Gérard Etancelin - *Secrétaire de séance* : Thierry Landes

Vente du véhicule communal : le nouveau véhicule utilitaire pour le service technique ayant été livré, il est décidé de procéder à la vente de l'ancien véhicule pour le prix de 8 000 euros. Il est par ailleurs décidé d'inscrire cette recette en dépense d'investissement sur la voirie.

Dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité : Il est décidé de conclure une convention de mise en oeuvre de la télétransmission avec le préfet du Gard, et de choisir pour cela le dispositif OK-HUB (OKA) qui a fait l'objet d'une homologation par le ministère de l'intérieur.

Demande de subventions à la Région Occitanie : Il est décidé de renouveler la demande de subvention auprès de la Région au titre de la Dotation innovation/expérimentation pour financer la construction d'un hangar communal de séchage bois, dans le cadre du projet «Filière bois» sur la commune. Le plan de financement est modifié comme suit : 10.31% Région (16 523€) ; 30% État (48 090€) ; 13.43% Conseil départemental du Gard (21 537 €) ; 23.13% Communauté de communes (37 075 €) ; et le solde 23.13 % (37 075 €) pris sur les fonds propres de la commune.

Conseil municipal du 2 octobre 2020

Présents : Luc Villaret, Thierry Landes, Olivia Delanoë, Odette Saléry, Geneviève Decisier, Benoit Martens, Xavier Rouau, Jacqueline Mazel, Albin Gaucher, Isa Odenhardt - *Absents excusés* : Gérard Etancelin - *Secrétaire de séance* : Olivia Delanoë

Projet d'extension du cimetière : le projet est approuvé par le Conseil municipal. Un dossier de demande d'autorisation préfectorale doit être déposé. La question est posée de la place du projet de cimetière naturel dans ce projet d'extension. Le besoin d'arbres pour le projet de cimetière naturel est souligné, ainsi que le souhait pour de nombreuses personnes d'être ensevelies plutôt qu'incinérées. La réflexion est à poursuivre sur le projet de cimetière naturel.

Tarifs de la salle communale «Bergerie du Trescol» : Il est décidé d'augmenter les tarifs de location de la Bergerie compte-tenu que les tarifs n'ont pas été révisés depuis 2013, qu'ils sont bien plus bas que les tarifs pratiqués par les communes voisines pour un espace d'une superficie équivalente, et compte-tenu de l'attractivité du lieu et des services (parking, cuisine, lieu isolé, et bientôt climatisation réversible). Les nouveaux tarifs sont les suivants :

	Saint Roman de Codières			Autres communes	
	Résidents	Associations Droits d'entrée libres	Associations Droits d'entrée payants	Résidents	Associations
1 jour	50 €	Gratuit	50 €	150 €	150 €*
weekend ou 2 jours	120 €	Gratuit	120 €	250 €	250 €*

*La commission culture statuera (en fonction de l'intérêt de l'évènement pour la commune) sur les demandes d'exonération ou d'allègement du tarif pour les associations en dehors de Saint-Roman et pratiquant une entrée gratuite.

Pour chaque cas, un chèque de caution est maintenu à 500€ + chèque de caution de 120 € pour le ménage.

La question de limiter les réservations venant de l'extérieur de Saint-Roman à deux weekends par mois de manière à assurer la disponibilité de la Bergerie pour les habitants et associations de Saint-Roman est posée. Il est répondu qu'il appartient aux associations de Saint-Roman de montrer leur activité et de réserver la salle en temps voulu si besoin.

Demande de subvention de Radio Escapade (association *La Preuve par Neuf*) : Cette radio a toujours suivi les événements de Saint-Roman ; elle a ainsi noué un partenariat avec l'association Exhale pour le Festival des Romanesques et a également un rôle éducatif auprès des scolaires en animant des ateliers d'éducation aux médias dans les établissements scolaires. Le bilan de l'association est porté à la connaissance des membres du Conseil. Les années précédentes la commune apportait une subvention de 300€/an à l'association. Les membres du Conseil sont favorables à une augmentation, il est ainsi décidé d'apporter une subvention à 400 €/an, ce qui correspond environ à un montant de 2€ par habitant de la commune.

Membres de la commission finances, marchés publics, appels d'offre : la délibération 2020/13 portant sur la désignation des membres de cette commission doit être retirée à la demande de la Préfecture, le nombre

de membres désignés n'étant pas conforme. Ainsi il est procédé à l'élection des membres titulaires et des membres suppléments suivants, le maire étant membre de droit : Président : Luc Villaret, maire - Membres titulaires : Thierry Landes, Benoit Martens, Olivia Delanoë - Membres suppléants : Gérard Etancelin, Albin Gaucher, Odette Saléry. Cette commission est chargée d'examiner les candidatures et les offres dans le cadre de marchés publics formalisés.

Prise en charge de l'assurance des élus : Il est décidé de prendre en charge sur le budget de la commune le contrat d'assurance de protection des élus. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, le montant payé par la commune au titre de cette souscription fait l'objet d'une compensation par l'Etat qui va être demandée.

Conventionnement randonnée Saint Roman de Codières: Le Conseil départemental de l'Hérault et la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises proposent la création d'un itinéraire de randonnée pédestre et vélo tout terrain, qui traverse le territoire de la commune en empruntant une partie de notre voirie. Conformément à l'article L. 113-6 du code de l'urbanisme (CU), le Conseil municipal est appelé à émettre un avis sur le projet et à désigner les chemins ruraux pour lesquels il accepte l'inscription au Plan départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Les chemins ruraux inscrits au Plan ne pourront être aliénés voire supprimés que dans la mesure où la continuité des itinéraires est préservée, soit par le maintien du droit de passage, soit par la mise en place d'un itinéraire de substitution adapté à la promenade et à la randonnée, et ce, en accord avec le Département. Ces itinéraires, pour être intégrés au PDIPR doivent préalablement se conformer à un ensemble de dispositions de la charte de qualité établie par le Conseil départemental dont, notamment, des travaux d'ouverture et de mise en sécurité qui sont à la charge du gestionnaire ainsi que l'obtention des documents juridiques et administratifs parmi lesquels la délibération du Conseil municipal. Par ailleurs, la sécurité des usagers devant être assurée sur ces itinéraires, il est demandé aux communes concernées de prendre les mesures nécessaires à cette fin. Compte tenu de l'intérêt que présente le passage de ces itinéraires dans le cadre de la mise en valeur et de la découverte de notre commune, il est décidé :

• d'adopter l'itinéraire «PR le Col des Fosses» destiné à la promenade et à la randonnée pédestre, équestre et vélo tout terrain ;

• d'accepter l'inscription au PDIPR des chemins ruraux de la commune compris dans cet itinéraire ;

• d'autoriser le Conseil départemental, ses représentants ou prestataires à installer sur les tronçons de cet itinéraire appartenant à la commune, le mobilier de balisage nécessaire à la signalisation, l'information et la réglementation (balises, panneaux et barrières) et d'effectuer les travaux nécessaires pour l'aménagement et l'entretien du sentier de randonnée ;

• d'autoriser le Maire à prendre pour certains tronçons concernant la commune, hormis ceux ouverts à la circulation, un arrêté interdisant le passage des véhicules à moteur et notamment des véhicules spéciaux tout terrain 4 x 4 et 2 roues (sauf ayants droit).

Création de la commission chemins ruraux : il est décidé de créer une commission «chemins ruraux» pour répondre à la demande d'habitants de la commune. L'entretien des chemins ruraux semble nécessaire pour créer des itinéraires de randonnées, mieux gérer les eaux de ruissellement autour des hameaux, ou faire le lien entre les hameaux. Le maire précise que les chemins ruraux font partie du domaine privé de la commune et rappelle le cadre général pour leur entretien: l'autorisation de la mairie et des riverains est nécessaire, ainsi que la souscription à une assurance de responsabilité civile.

Adhésion à la Fédération des entreprises publiques locales (EPL) : Dans le cadre du projet «Filière bois» il est décidé d'adhérer à la Fédération des élus des Entreprises publiques locales pour l'année 2021. Il s'agit de réfléchir à la création d'une entreprise publique locale qui aura la charge de la gestion administrative et financière du projet. Cette Fédération accompagne les collectivités à la création et au développement de leur EPL. Elle représente 11 000 élus à la tête des 1 310 sociétés d'EPL (Sem, Spl et SemOp). L'adhésion est fixée selon le barème de l'assemblée générale de la FedEPL à 3 000€ pour les communes de moins de 10 000 habitants. Elle est valable jusqu'au 31 décembre 2021 et pourra être renouvelée annuellement.

Conseil municipal du 2 novembre 2020

Présents : Luc Villaret, Thierry Landes, Olivia Delanoë, Odette Saléry, Xavier Rouau, Albin Gaucher, - *Absents excusés* : Geneviève Decisier, Isa Odenhardt, Benoit Martens, Jacqueline Mazel, Gérard Etancelin - *Secrétaire de séance* : Odette Saléry

Convention avec la fondation «30 millions d'amis» : La fondation prend en charge la moitié des frais liés à la stérilisation et au tatouage des chats errants, en sachant que cela coûte 160€ pour les femelles et 120€ pour les mâles. La mairie en accord avec la société de chasse mettra à disposition des cages pour capturer les chats. La mairie se chargera d'amener chez le vétérinaire les chats errants capturés par les habitants. Elle financera le restant à charge. Il est précisé que ce sera la dernière année de prise en charge de ces frais.

Formation des élu(e)s : L'association des Maires de France organise des formations en donnant la priorité aux maires (1 personne par commune), Luc Villaret y participe. La secrétaire de mairie va se renseigner auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour connaître d'autres organismes de formation pouvant intéressés les élu(e)s.

Fête de Noël des aînés : Au vue de la crise sanitaire, il n'est pas possible cette année d'organiser un repas

commun. En contre partie, il est décidé de commander des colis individuels auprès du traiteur Fabaron de Lasalle qui seront distribués aux aînés du village.

Il est décidé que les points suivants de l'ordre du jour, discutés en séance et méritant approfondissement, soient reportés au prochain Conseil municipal :
- Vidéosurveillance des lieux de dépôts d'encombrants
- Assainissement des eaux usées - Mutualisation des frais
- Mutuelle communale de santé

Conseil municipal du 25 novembre 2020

Présents : Geneviève Decisier, Olivia Delanoë, Gérard Etancelin, Albin Gaucher, Thierry Landes, Benoît Martens, Jacqueline Mazel, Xavier Rouau, Odette Saléry, Luc Villaret. Isa Odenhardt présente par visioconférence. - *Secrétaire de séance* : Geneviève Decisier.

Cette séance du Conseil était la première à être organisée à la fois en présentiel et en visioconférence, compte tenu des circonstances sanitaires. Ce qui a permis la présence par visio conférence d'une dizaine de personnes extérieures au Conseil.

Présentation du projet hangar/filière bois : Jérémie Veramendi, de l'atelier VAD Architectures du Vigan, présente l'état actuel du projet de hangar de stockage et de séchage des plaquettes forestières. Le projet initial (trois murs à ossature et bardage en bois) a été revu et le projet actuel repose sur des murs en béton banché (40 mètres linéaires), dont la pérennité dans le temps est très supérieure selon l'architecte. Xavier Rouau et Olivia Delanoë s'inquiètent de l'intégration paysagère et environnementale du bâtiment. Jérémie Veramendi précise que les murs pourront être lasurés et l'espace végétalisé. Il précise également que le bâtiment ne sera visible de nulle part. Le coût de sa réalisation s'élève à 135 000€, frais d'adduction d'eau compris. Le bâtiment devrait être opérationnel à la fin de l'été prochain, après les étapes suivantes : étude de sol, lancement de l'appel d'offres, construction sur trois mois environ, à partir du mois d'avril.
Il est par ailleurs souligné les possibilités d'extension du bâtiment, en un second temps, selon les différents projets de la commune ; en effet le bâtiment sera construit sur une surface plane de 2 000 m2 pouvant laisser envisager d'autres possibilités d'aménagement de l'espace.

Financement du hangar communal : Il est décidé de renouveler la demande de subvention auprès de la Région Occitanie compte tenu des rééquilibrages intervenus qui modifient le plan initial de financement. Le montant total des travaux s'élèvant à 160 300 € HT, le plan de financement est modifié comme suit : 30 % Région (48 090 €) ; 30 % Etat (48 090 €) ; 20 % Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Sumènoises (32 060 €) ; et le solde 20 % (32 060 €) pris sur les fonds propres de la commune.

Agrandissement du cimetière : Benoît Martens, Luc Villaret et André Elzière ont étudié ensemble la question de l'agrandissement de 400 m² du cimetière de la commune. Selon Benoît Martens le coût des travaux s'élèverait à 35 000€ en incluant l'étude de sol. La question du cimetière naturel (prévu dans l'agrandissement) est évoquée par Isa Odenhardt, qui souhaite qu'une commission se tienne dans les premiers mois de l'année à venir pour l'étudier.
En sachant que 10 000 € ont été prévus pour les travaux du cimetière sur le budget primitif 2020, il est décidé de démarrer le projet dès le début de l'année 2021 (études de sol notamment).

Vidéosurveillance des lieux de dépôts sauvages de la commune : Il est déploré que des dépôts d'encombrants au niveau des poubelles soient régulièrement constatés par l'employé municipal, malgré les services proposés par la mairie pour aider à leur enlèvement et malgré les consignes rappelées dans le bulletin communal. Pour mettre un terme à cette situation intolérable (à laquelle André Elzière consacre une à deux journées par mois), le maire propose le contrôle de ces lieux de dépôts sauvages par un système de vidéosurveillance ou de pièges photographiques. Olivia Delanoë, Xavier Rouau et Geneviève Decisier expriment leur désaccord sur cette proposition. Ils préfèrent amplifier une action de sensibilisation des habitants, via des panneaux, des messages dans les boîtes aux lettres, des articles dans le bulletin communal, et des communications sur le forum Framavox. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Assainissement - mutualisation des moyens pour l'achat des systèmes d'assainissement : Suites aux précédentes campagnes de sensibilisations menées sur la mise aux normes nécessaire des systèmes d'assainissement non collectifs, sept familles de la commune se sont déclarées intéressées. Comme elle s'y est engagée, et dans une perspective de mutualisation des frais, la mairie a sollicité deux hydrogéologues, et s'apprête à contacter des entreprises de vente et d'installation de matériel. Une réunion des familles qui se sont portées candidates ainsi que des habitants potentiellement intéressés aura lieu prochainement. Benoît Martens observe qu'il conviendrait aussi de mutualiser les achats, coûteux, des matériaux nécessaires (sable, etc.).

Mutuelles communales : Ce type de dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire. En fonction des conditions négociées par la commune, des avantages peuvent, en théorie, exister (cotisations moins élevées, démarches simplifiées pour le bénéficiaire…). Des investigations approfondies ont été menées par Séverine, secrétaire de mairie, pour recenser les organismes offrant cette possibilité et pour comparer les garanties proposées. Ses recherches ne permettant pas d'établir l'offre de garanties plus intéressantes pour le même niveau de couverture que les mutuelles "classiques".

Il est alors décidé d'abandonner les recherches sur cette question.

Convention avec le comité des fêtes : Isa Odenhardt a travaillé à l'élaboration d'un texte, remis aux conseillers. Ce texte est approuvé à l'unanimité, sous réserve du rajout d'une mention de reconduction tacite.

Changement de coordonnateur du prochain recensement de la population en 2021 : Alain Aubanel, qui s'était porté candidat à la fonction de coordonnateur du prochain recensement, ne peut pas assurer cette fonction. Il est décidé qu'il soit remplacé par Séverine Debiée, coordonnatrice de l'enquête ; André Elzière, assurera les missions d'agent recenseur.

Achat d'une autolaveuse : Cet achat suggéré notamment par Isa Odenhardt, a pour but de faciliter le nettoyage des locaux de la bergerie, en particulier après des manifestations importantes. Les premières recherches faites par la mairie font apparaître que le coût (environ 1 000€) est disproportionné par rapport à l'usage réduit qui en sera fait (sol de la bergerie). Isa va poursuivre ses investigations sur un appareil moins cher.

Conseil municipal du 8 décembre 2020

Présents : Luc Villaret, Thierry Landes, Olivia Delanoë, Odette Saléry, Xavier Rouau, Albin Gaucher, Geneviève Decisier, Benoit Martens, Jacqueline Mazel, Gérard Etancelin. Isa Odenhardt présente par visioconférence. - *Secrétaire de séance* : Thierry Landes

Séance du Conseil ouverte au public en visioconférence compte tenu de la situation sanitaire (participation de 4 personnes).

Cadre de l'organisation de la 1ère édition 2021 d'un Salon d'Arts à Saint Roman de Codières : L'organisation de ce salon est accepté par le Conseil. Il sera organisé le weekend de la Pentecôte par des habitant(e)s de Saint Roman : Maïa Paulin et Georges Ouanounou, et sous le patronage de la mairie. Isa Odenhardt, conseillère municipale déléguée à culture accepte d'être la référente mairie et la responsable de ce projet. Georges Ouanounou et Maïa Paulin effectueront toutes les démarches nécessaires, et la commune prendra en charge le coût financier des frais de mise en oeuvre de ce salon.

Schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDEAP): il est souligné par le maire la nécessité pour la commune d'anticiper les besoins en eau potable, ainsi que l'importance d'être solidaire, ce sujet devra être discuté en commission. Il évoque la possibilité de trouver de nouvelles ressources en eau potable, notamment en se rapprochant des communes voisines de Cros et de Sumène. Il évoque également la possibilité des forages qui sera discutée lors d'une réunion prévue avec le Conseil départemental.
Les subventions pour des travaux d'aménagement de la ressource en eau potable sont subordonnées à la réalisation d'un SDAEP qui mesure les besoins et les ressources en eau disponibles. Après concertation avec les techniciens d'un bureau d'études, il s'avère que le SDAEP est un outil qui s'applique aux villes et qui est mal adapté aux petites communes rurales sans investigations préalables sérieuses. Il est ainsi décidé la réalisation au préalable d'une étude hydrogéologique des ressources possibles de la commune pour alimenter ces différentes vallées. Cette étude peut être subventionnée par le Département et l'Agence de l'eau. Cette étude est un outil d'aide à la décision et pourra être mentionnée dans le SDAEP actuellement en cours sur la commune de Sumène et alimenter un futur SDAEP communal.

Appel aux dons de l'AMF 30 suite aux intempéries : L'AMF30 (association des maires et des Présidents d'EPCI du Gard) invite les collectivités du Gard à apporter leur soutien aux communes du Gard et du Vaucluse durement touchées lors des intempéries cet automne. Il est décidé de verser directement une aide financière s'élevant à 1 500 € à la commune sinistrée voisine de Val d'Hérault.

Achat d'une autolaveuse : Pour assurer un nettoyage rapide et efficace des sols de la salle communale «La Bergerie du Trescol» après chaque location, Isabelle Odenhardt présente 3 laveuses. Après discussion et délibération cet achat n'est pas retenu.

Demande de subvention de l'association des parents d'élèves de l'école publique de Sumène : Au vu du compte rendu de l'assemblée générale de cette association, et compte-tenu que 14 enfants de la commune sont scolarisés dans cette école, il est décidé d'attribuer la somme de 300€ à l'APE de l'école publique de Sumène.

Commissions municipales

• Communication et parole aux habitants :

Cette commission, animée par Olivia Delanoë, suit les actions suivantes, avec la contribution du Conseil municipal, des employés de la mairie, et des habitants :

• **Forum Framavox des habitants de Saint Roman.** Comme précisé dans le précédent bulletin, ce forum a été mis en place en mars 2020. Il est propulsé par le **logiciel libre Loomio hébergé par Framasoft,** constituant une réelle alternative à la souveraineté numérique de google, facebook... Notre forum local accueille aujourd'hui près de **120 membres**, essentiellement les habitants (maison principale ou secondaire), ainsi que des personnes sympathisantes attachées à Saint-Roman. Ce forum sert à apporter des informations municipales, mais il sert surtout aux échanges entre les habitants, tout le monde étant libre d'ouvrir une discussion, d'apporter un commentaire, de faire des propositions ... il peut aussi permettre de lancer un sondage, recueillir des avis ... . Les sujets d'échange y sont variés : chats ou objets perdus ;-), tristes ou heureux évènements, producteurs locaux, petits marchés, observations de la nature, chemins ruraux, covid, petites annonces, informations municipales, commissions municipales ... reflet de notre vie ici, fluctuant naturellement selon les périodes et les saisons. Si vous n'êtes pas encore membre et souhaitez le devenir (nécessité d'avoir une adresse mail), envoyer un email à Olivia : delanoe.saintroman@gmail.com

• **Site internet de la mairie** : le nouveau site web de la mairie est en ligne depuis novembre 2020. La photo d'accueil est du photographe Jean du Boisberranger qui a très généreusement répondu à notre demande, merci beaucoup! Dans la rubrique «vie locale» on trouve les artisans, commerçants et entreprises du village, les associations, les hébergements, les artistes ... Cette rubrique, comme d'autres du site, est amenée à évoluer. N'hésitez pas à nous faire part des manques, notamment en lien avec vos activités associatives, artistiques ou artisanales (contacter Olivia, voir adresse plus haut).

Les comptes-rendus des Conseils municipaux et des réunions des Commissions municipales, ainsi que les Bulletins municipaux sont téléchargeables depuis ce site.

• **Mailing aux habitants** : Des informations municipales sont envoyées aux habitants en utilisant leur adresse email. Ces envois intéressent en particulier les personnes qui n'utilisent pas Framavox, car ces informations sont également mises sur ce forum. Si vous n'avez pas encore reçu d'email d'informations municipales, de réunions de commissions .. c'est que nous n'avons pas votre adresse email, merci de nous la communiquer si vous souhaitez recevoir ces informations (à Olivia ou à la mairie).

• **Possibilité de participer aux Conseils municipaux et aux commissions municipales par visioconférence :** les Conseils sont ouverts au public, et les commissions ont pour objet de réunir toutes les personnes intéressées par un sujet communal pour en discuter et définir ensemble les actions à mettre en oeuvre. Cependant compte-tenu du contexte sanitaire actuel, nous devons limiter le nombre de personnes en réunion. Aussi, ceux qui le souhaitent peuvent participer à ces réunions par visioconférence ; l'information est transmise sur Framavox et par email.

Nous espérons que ces moyens d'information et d'échange, complétés par le **Bulletin communal** pour lequel vous pouvez nous faire part de vos contributions, vous satisfont. Nous sommes cependant conscients qu'ils ne sont pas suffisants. Rien ne vaut les échanges directs, les rencontres, les festivités ... Et puis, il y a des personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou qui n'ont pas accès à internet... En tout cas, n'hésitez pas à nous contacter et venir à la mairie, nous vous y accueillerons avec plaisir.

• Filière bois :

Cette commission est animée par Xavier Rouau et Albin Gaucher, avec l'aide de Luc Villaret. **La commission s'est réunie le 8 septembre 2020** et a rassemblé 12 participants de la commune (voir compte-rendu complet disponible sur le site web de la mairie et sur Framavox). Le contexte et l'historique du projet ont été rappelés (dépérissement du châtaignier et changement climatique -> la coupe et l'extraction du bois redynamisent la forêt ; maîtriser le risque incendie et conserver les services rendus par la forêt ; insuffler une activité économique locale en circuit court). Dans sa logique actuelle, le projet est centré sur la production de plaquettes pour alimenter des chaudières collectives. Des produits autres (bois de chauffage, BRF) seront aussi commercialisés, en priorité vers les habitants de la commune. Du bois de service (piquets, autres…) et du bois d'œuvre seront aussi produits et commercialisés en complément. Les points-clé du projet et la méthode de travail ont été présentés.

Points-clé du projet :

• Ressource : maîtrise de l'approvisionnement grâce à l'association des propriétaires forestiers de la commune. Exploitation raisonnée, guidée par les directives du Plan Simple de Gestion.

• Transformation : plateforme communale pour le stockage, le broyage (prestataire) et le séchage, incluant la construction d'un bâtiment (voir plus loin).
• Commercialisation/clients : établissements publics à Ganges (chaudières plaquette, cahier des charges restant à préciser, un appel d'offre sera nécessaire) dans un premier temps, puis en prévision Quissac, Les Plantiers, Le Vigan…
La mairie est à l'initiative du projet car les professionnels n'ont pas forcément l'intérêt ou les moyens de développer une activité sur un territoire assez peu favorable à l'exploitation. La mairie n'a pas la vocation ni le droit d'être l'opérateur du projet. Une société d'économie mixte (SEM) locale va donc être créée (voir plus loin).

Méthode de travail :
Le montage et la mise en place opérationnelle du projet ont été découpés en 10 tâches complémentaires à mener suivant le cas de manière chronologique ou en parallèle.
1. Bâtiments (cahier des charges technique, importance de l'intégration paysagère et environnementale)
2. Autres investissements (soit prestataires, soit investissement de la commune)
3. Montage juridique (Société d'Economie Mixte public/privé)
4. Clients - 3 types de produits : bois énergie (plaquettes dominantes, mais aussi bûches pour le très local) ; bois de service (piquets, autres) ; bois d'œuvre (minoritaire, mais meilleure valeur)
5. Fournisseurs
6. Organisation administrative
7. Organisation fonctionnelle (organisation des coupes ; organisation des transports ; organisation des process de transformation ; organisation de la commercialisation
8. Financements
9. Tableaux de bord/budget
10. Management

Présentation du projet hangar - filière bois - plateforme
(détail dans le compte-rendu du Conseil municipal du 25/11/2020, sur le site web de la mairie). Jérémie Veramendi, de l'atelier VAD Architectures du Vigan, a présenté l'état actuel du projet de hangar de stockage et de séchage des plaquettes forestières au Conseil municipal le 25 Novembre 2020. Il s'agit d'un bâtiment à murs de béton banché (40 mètres linéaires). Les murs seront lasurés et pourraient être végétalisés. Les abords du bâtiment seront aussi végétalisés. Le bâtiment devrait être opérationnel à la fin de l'été prochain, après les étapes suivantes : étude de sol ; appel d'offres lancé début janvier 2021 ; construction du bâtiment sur trois mois environ. Le bâtiment sera construit sur une surface plane de 2 000 m^2 pouvant laisser envisager d'autres possibilités d'aménagement de l'espace. Le montant total des travaux s'élève à 160 300.00 € HT. Le plan de financement est : 30 % subvention Région Occitanie (rubrique innovation/expérimentation), 30 % subventions d'État, 20 % la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Sumènoises. Le solde 20 % sera pris sur les fonds propres de la commune, soit 32 060 €.

Création d'une société d'économie mixte (SEM) : Dans le cadre du projet filière bois, la commune doit créer une société d'économie mixte (SEML) associant collectivités locales et partenaires privés. La commune a sollicité les conseils de la Fédération nationale des SEML. C'est dans ce contexte que le 8 janvier, le Maire et la Première Adjointe ont reçu en mairie Madame Callies. Un premier balayage des options possibles a été effectué : objet social, montant du capital, répartition du capital… Cette mission d'appui se prolongera jusqu'à l'élaboration définitive des statuts et leur signature fin mai-début juin 2021.

• Eau et assainissement :

Cette commission est animée par Luc Villaret, Olivia Delanoë, et Albin Gaucher.

La commission s'est réunie une première fois le 27 octobre 2020 à la mairie, 6 personnes y ont participé. Les éléments à retenir de cette réunion sont :
• une orientation de mutualisation des achats d'assainissement et prestations liées, intéressant la mairie et les particuliers devant améliorer ou installer un système d'assainissement,
• une orientation d'installation d'un assainissement municipal au hameau de Bourras où le système d'assainissement est hors service et inadapté. Un terrain devra être cédé à la mairie pour y installer l'équipement,
• la nécessité de régler le problème de double adduction d'eau (eau potable gérée par la mairie, et eau de source) de certaines habitations du village, entraînant des surcharges d'assainissement communal, et des risques sanitaires liés au mélange eau potable et eau de source non analysée.

La réunion du 27 octobre a également porté sur les ressources en eau de la commune. L'accès à la ressource en eau est inégale sur le territoire de la commune. Cela pose des questions d'évaluation des ressources disponibles, de gestion et de partage. Il est également nécessaire d'anticiper les besoins futurs au regard de la vulnérabilité des ressources naturelles. Les enjeux vallée par vallée ont été abordés au cours de la réunion :

• Vallée du Vidourle - Source de la Frégère : c'est la source gérée par la mairie pour l'alimentation en eau potable du haut de la vallée du Vidourle**.** Elle est située sur un domaine privé rendant nécessaire une convention d'exploitation,

• Hameau de Bouvet : le système d'alimentation en eau de source (source du Devès) concerne plusieurs habitations mais n'a pas été réglementé ce qui entraîne des conflits entre usagers pour le partage de l'eau et l'entretien du réseau. Les solutions pour y remédier sont discutées, et les actions à conduire, étape par étape, sont déclinées.
• Les autres ressources en eau à explorer pour sécuriser l'alimentation en eau sur la commune sont évoquées : le captage de Fromental exploité par la commune de Sumène, la source des Randous entre St Roman et St Martial, et la source du Vidourle exploitée par la commune de Cros.

De nouvelles réunions sont nécessaires pour approfondir

la réflexion et définir les actions à mettre en oeuvre tant pour l'assainissement que pour l'eau.

Concernant les ressources en eau, pour faire suite à la réunion du 27 octobre 2020, une prochaine réunion est prévue le 10 février à 14h00 à la mairie.

Concernant l'assainissement, une nouvelle réunion a eu lieu le 22 janvier 2021 à la mairie concernant la mutualisation des études, achats et travaux nécessaires à l'installation de systèmes d'assainissement (fosses septiques ou phytoépuration). 10 personnes ont participé à la réunion + 5 personnes en visio. Benoît Causse, agent Spanc pour la commune, a présenté les étapes techniques et réglementaires pour la mise en place des différents systèmes d'assainissement, ainsi que les contraintes techniques liées notamment à la nature du sol et du sous-sol. Les informations ont été complétées par Luc Villaret. En un premier temps, la visite d'un hydrogéologue est nécessaire. Des devis ont été demandés, faisant apparaître une réduction de prix à partir de 3 études hydrogéologiques de sites. Puis les discussions ont porté sur:

• L'expertise fortement recommandée, voire obligatoire, d'un hydrogéologue,
• Les nécessités d'agrément en fonction des systèmes d'assainissement et/ou des étapes de réalisation,
• Les possibilités d'auto-construction, avec vérification de conformité étape par étape,
• Les possibilités d'accompagnement par Benoît Causse,
• L'installation d'un système commun à plusieurs habitations dans un hameau,
• Les aides et subventions existantes pour les particuliers.

• Chemins ruraux

Le Conseil municipal du 2 octobre 2020 a décidé la mise en place de cette nouvelle commission, animée par Luc Villaret et Olivia Delanoë. **Une première réunion a eu lieu le 13 octobre 2020**, il s'agissait en particulier de rappeler la réglementation applicable, de discuter des enjeux liés à leur entretien, et de voir ensemble ce qui pourrait être fait.

Luc commence par expliquer la distinction entre chemins communaux et chemins ruraux : Les **chemins communaux** sont des propriétés publiques de la commune. Ce sont des chemins goudronnés. La mairie est responsable de leur bon fonctionnement et en assure l'entretien. Les **chemins ruraux** sont des propriétés privées de la commune. Ils sont très nombreux, et personne ne peut les annexer. Ils ne sont pas goudronnés et ils sont souvent étroits. La mairie n'est pas obligée de les entretenir, mais elle est responsable en cas d'accident (à moins qu'un panneau interdise la circulation). Certains chemins ruraux sont entretenus : notamment ceux de petite randonnée (communauté de communes), ceux entretenus par les habitants riverains de chemins, et ceux entretenus par les associations, et notamment l'association de chasse.

Puis la discussion porte sur les sujets suivants :

• Le partage des chemins ruraux : ce domaine privé de la commune devrait pouvoir être utilisé par tout le monde, en veillant à un bon partage de cet espace (interdiction de construire sur ces chemins, interdiction aux véhicules motorisés, consultation et accord des propriétaires riverains pour l'entretien,

• Les fonctions variées des chemins ruraux, sans oublier leur fonction hydraulique : au-delà des liaisons qu'ils permettent (dans un hameau, entre hameaux et entre villages), ces chemins sont importants pour canaliser et évacuer les eaux de ruissellement. Leur manque d'entretien peut entraîner au moment des fortes pluies des épisodes cévenols des inondations au niveau des habitations. Important à considérer lorsqu'on parle d'entretien des chemins ruraux.

• Une cartographie des chemins et des hameaux pourrait être utile pour les habitants et les vacanciers ; elle pourrait être affichée à la mairie.

Pour conclure, La mairie incite les personnes intéressées à monter une association pour l'entretien des chemins ruraux. Cette association pourra être aidée par la mairie (subvention, débroussailleuse …). Cette association devra avoir une assurance adaptée à ce type de travaux. Les règles d'usage de ces chemins devront être clairement précisées.

• Culture et vie associative

La commission «culture» est animée par Isa Odenhardt, Jacqueline Mazel et Odette Saléry, et la commission «vie associative» par Isa.

Que s'est-il passé cet automne et qu'est-il prévu pour 2021 ? Pour commencer la saison, une réunion des commissions Culture, Vie associative et Urbanisme s'est tenue le 22 septembre 2020 dans la salle du Conseil de la mairie. L'idée était de réunir les personnes intéressées ou concernées par **la question de la création d'une «maison des associations» pour dynamiser la vie associative à Saint Roman et pour discuter «culture».** Nous avons recensé une dizaine d'associations dans le village mais une seule était représentée à la réunion, et nous n'avons pas plus reçu de propositions ou d'interrogations de personnes qui ne pouvaient pas être présentes ce soir-là. Petite déception peut être bien due au méchant Covid ou à la méchante Covid ??? Nous attendions une foule impressionnante, mais non … De toute évidence une maison des associations n'est pas la préoccupation des habitants.

Depuis 5 ans, nous avons notre **Bergerie du Col**, lieu magique de fête, de réunion, de conférence, de cinéma, de théâtre, de festival, de mariage, de cousinade… à disposition de toute personne de Saint Roman ou du monde entier … et à un prix défiant toute concurrence! Nous avons revu les tarifs de location de la Bergerie en favorisant les locaux et associations de la commune mais en veillant aux abus (cf. Compte rendu du Conseil municipal du 2 octobre). Il semble nécessaire de prendre une caution et de veiller plus qu'au passé à ce que la Bergerie soit rendue propre et qu'il n'y ait pas de dégâts.

Nous avons décidé de privilégier les associations locales ou qui présentent un intérêt pour la commune (en ce qui concerne les tarifs et les créneaux de mise à disposition).

Pour organiser des lotos, expositions, conférences ou concerts, les associations ont également à leur disposition la salle du Conseil municipal, la salle de réunion à côté de la médiathèque, le temple de Bourras et l'église.

L'automne a vu naître l'idée d'un Salon d'Art Présent (c'est à dire encore plus moderne que contemporain) en mai 2021. Le parrain et la marraine du salon sont Georges Ouanounou et Maïa Paulin. La mairie soutient ce joli et ambitieux projet mais il n'aura pas lieu comme prévu en 2021 compte-tenu de la situation sanitaire.

Lors de la réunion du 22 septembre, encore trop optimistes, nous avions évoqué une nouvelle date pour la journée archéologique, déjà annulée en juin pour la raison que je ne précise plus, une après-midi à la mémoire de Francis Sauzet, une après-midi jeux, une journée de printemps autour des oiseaux, une journée souvenirs du temps passé … Tous ces moments conviviaux n'ont bien entendu pas pu être réalisés en 2020 et pour le printemps 2021 nous verrons ce qu'il en est de la situation sanitaire.

• Aînés de Saint-Roman :

Cette commission est animée par Jacqueline Mazel et Odette Saléry. Une **première réunion de la commission a eu lieu le 8 septembre 2020 avec Karima**, gérontologue attachée à Saint Roman pour sa nature et ses activités de chasse. 10 personnes ont assisté à cette commission et les conclusions ont été : un désir de vieillir dans sa commune, une envie de rencontres, une volonté de pratiquer des activités physiques et intellectuelles. Malheureusement cette commission n'a pu voir ses projets aboutir, la crise sanitaire freinant les rencontres des aînés. Toutefois un questionnaire a été travaillé et distribué aux personnes concernées. Ce questionnaire a pour but de recenser d'une manière plus précise les attentes des aînés et de les aider à mieux vivre leur retraite en milieu rural. Nous attendons vos réponse à la mairie afin d'affiner nos projets pour 2021.

La situation sanitaire n'évoluant pas favorablement, nous avons renoncé à nous réunir autour d'un repas cette année. Aussi nous avons fait le choix de distribuer à chaque habitant de plus de 65 ans un **colis de produits régionaux** préparé par le traiteur Fabaron de Lasalle qui a vu au cours de cette année 2020 son activité diminuée. Le fait de faire travailler cette entreprise a été ainsi un geste solidaire vis à vis des salariés. Les conseillers et adjoints ont donc revêtu leur habit de Père Noël pour distribuer les colis dans les 3 vallées, rencontrant ainsi les habitants, échangeant autour de leurs difficultés, et quelquefois rompant leur solitude.

Cette démarche a été très appréciée et nous souhaitons que 2021 puisse à nouveau nous réunir autour de repas de fêtes, de jeux, de spectacles, de films, et puisse voir aboutir le projet «Bien vieillir à Saint Roman» mené par Karima.

• Jeunesse :

Cette commission, animée par Odette Saléry, a réalisé les actions suivantes :

Conseil des jeunes du 21 octobre 2020 : Une vingtaine de jeunes de 5 à 19 ans se sont réunis dans la salle du Conseil de la mairie, tous animés d'une volonté forte de s'exprimer. Le maire en début de séance a pris la parole pour exposer le rôle et les missions du Conseil municipal. Puis ce fût le tour de table de présentation et des questions, et il faut bien l'avouer notre jeunesse a des idées et des propositions pour améliorer leur vie à Saint Roman. Tout d'abord la question qui a fait l'unanimité fût la restauration du terrain de sport. Les autres envies exprimées par les jeunes sont des journées de rencontres autour de jeux et de films, la mise en place de bancs dans le village pour améliorer la convivialité, et l'organisation d'une journée de troc de jouets avant Noël. Ces propositions ont été transmises au Conseil municipal et une ligne budgétaire supplémentaire apportera des réponses aux vœux de notre jeunesse. Il reste maintenant aux jeunes de faire des propositions rapides pour l'aménagement du terrain de sport. Une autre réunion pourra avoir lieu au premier trimestre 2021. Un bon goûter fourni par la mairie et par les parents a clôturé l'aprés-midi.

Fête de Noël le 19 décembre 2020 : Malgré la crise sanitaire 14 enfants se sont retrouvés autour du sapin ce samedi gris et pluvieux. Odette a animé l'aprés midi en contant des histoires à l'aide du kamishibai prêté par Annie Murat. Les enfants ont été très attentifs et nous remercions encore Annie pour ses histoires illustrées. Ensuite, Geneviève et Olivia ont mis de la musique, des chants de Noël, et ce fût l'échange des cadeaux entre enfants, puis le goûter incontournable préparé par les conseillers et par André. Ce fût un bon moment de rencontres entre enfants, entre parents, ce qui montre encore une fois le bel élan de notre village.

Informations des associations

Saint-Roman des Forêts est l'association qui a l'ambition de se spécialiser dans la gestion forestière à Saint Roman et proximité

Sur la base du volontariat, une vingtaine de propriétaires a déjà apporté des parcelles boisées ou à boiser. Actuellement munis d'un «Plan Simple de Gestion» (pas si simple en fait !) qui est aujourd'hui payé et opérationnel, 5 propriétaires ont commencé à travailler sur leurs parcelles.

Nous démarrons bientôt sur 4 autres parcelles mises expérimentalement en chantier, issues de 4 autres propriétés, dans le but, cette fois-ci de tester des zones représentatives de boisements. On a en effet besoin d'avoir une idée de l'investissement nécessaire, qui soit à la disposition de tous. Pratiquement, si l'on coupe à blanc une châtaigneraie qui ressemble à un mikado, si l'on éclaircit du chêne qui n'a pas vu de tronçonneuse depuis 30 ans, si l'on coupe pour replanter, ou si l'on nettoie en prévention de l'incendie, le coût, le rapport, ou la neutralité de l'opération seront très différents mais donneront à chacun la possibilité d'avancer en connaissance de cause.

Nous attendons aussi l'arrivée d'un élève en BTS de gestion forestière à Montélimar qui fera ici ses stages, dès le printemps prochain. L'hospitalité habituelle dans notre commune va permettre qu'il loge chez les uns et les autres, puis probablement grâce aux cotisations des ses membres, l'association financera son indemnité kilométrique, et tout le monde bénéficiera de son travail de fin de stage. Le CNPF prend en charge la partie administrative.

Saint-Roman des Forêts, c'est aussi des moments de sorties formatrices. Nous en avions eues plusieurs ces dernières années dans les bois d'ici, et nous projetons pour janvier un co-voiturage à Alzon à l'Atelier Chatersèn, édition de meubles d'art mais aussi de clôtures et de toutes sortes d'objets qui n'utilisent que le petit bois de châtaignier. On peut encore s'y inscrire.

Saint-Roman des Forêts se réjouit, ne l'oublions pas, de contribuer activement à alimenter de son bois coupé la filière bois-énergie sur laquelle travaille la municipalité.

Se regrouper pour gérer nos petites parcelles, c'est notre but, tous les propriétaires sont les bienvenus, adhérez si vous voulez participer à l'aventure.

Adrienne Lautric, présidente - Geneviève Decisier, secrétaire

Association Exhale, Festival «Les Romanesques»

La 5ème édition du Festival Les Romanesques a eu lieu à Saint Roman les 21, 22 et 23 août 2020. Le Festival a accueilli environ 1 500 festivaliers sur les trois jours. L'ambiance était très belle, l'équipe de bénévoles extrêmement soudée et joyeuse, avec la présence de nombreux nouveaux bénévoles. Ce moment fort dans notre village a amené de la lumière et de la joie en une année 2020 particulièrement difficile. Vous pouvez voir sur le web du Festival Les Romanesques la vidéo de cette cinquième édition (https://www.lesromanesques.fr/)

Photos Marion Lavabre

La 6ème édition du Festival au mois d'août cet été visera un festival «zéro-déchet». Le respect de la hiérarchie des 5R, largement proposée comme recommandation de mode de vie écologique, est une des priorités de l'équipe organisatrice du festival Les Romanesques en matière de gestion des matières premières et des déchets : d'abord refuser, puis réduire, réutiliser, recycler et enfin rendre le carbone à la terre. Dans le contexte sanitaire actuel, nous avons dû, lors de la dernière édition du festival, substituer la vaisselle participative et réutilisable par de la vaisselle jetable. Nous avons veillé à limiter l'utilisation de matières plastiques et à utiliser de la vaisselle biodégradable à base de cellulose, mais par manque d'anticipation, tous nos déchets de vaisselle jetable ont fini dans la poubelle grise, direction la décharge ou l'incinération, alors qu'une valorisation matière aurait été possible… Par ailleurs, même si l'équipe organisatrice du festival Les Romanesques veille à limiter les pertes et gaspillages alimentaires, une quantité non négligeable de bio-déchets

est également produite, qui elle-aussi pourrait être récupérée et valorisée. La valorisation de nos bio-déchets et l'utilisation de vaisselle jetable produite à partir de matériaux issus de la biomasse (sans concurrence avec des usages alimentaires) et capables de retourner au sol par biodégradation ou compostage (sans pour autant compromettre leur recyclabilité) est aujourd'hui le seul moyen valable pour réduire les impacts négatifs de nos déchets.

Etant donné qu'il est fort probable que nous soyons encore à nouveau obligés de renoncer à la vaisselle participative lors de l'édition 2021, condition *sine qua non* pour que le festival ait lieu, l'association Exhale a décidé de mettre en place des actions permettant de réduire les impacts négatifs des déchets du festival Les Romanesques. Ce projet, soutenu par la Mairie de Saint-Roman-de-Codières, la communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises (demande de subvention déposée dans le cadre de l'action jeunesse) et le SYMTOMA, sera conduit par le Conseil des Jeunes de Saint-Roman.

Quelles sont les actions proposées ? 5 actions sont proposées dans ce projet :

Action 1. « Je sensibilise au tri » : Mise en place d'un stand de tri, avec des bacs de tri appropriés et des panneaux d'affichage. L'objectif principal de cette action est d'être en mesure de pouvoir collecter les déchets recyclables et les déchets organiques, pour pouvoir ensuite les valoriser.

Action 2. « J'évalue la quantité de déchets produits » : Mise en place d'un stand de pesée ludique des différentes catégories de déchets, afin d'éveiller les consciences et de sensibiliser chaque personne sur la nécessité de réduire notre quantité de déchets.

Action 3. « Je valorise mes bio-déchets en produisant du compost » : Collecte de l'ensemble de l'ensemble des déchets organiques, en vue d'être compostés. L'association Exhale et le Conseil des jeunes de St Roman ont prévu de se rapprocher de la mairie et de la communauté de communes pour discuter de la faisabilité de l'installation d'un composteur domestique sur St Roman.

Action 4. « Je rends à la terre le carbone contenu dans ma vaisselle jetable » : Fabrication d'un vélo-broyeur pour broyer la vaisselle jetable biodégradable. Cette étape de broyage est en effet indispensable pour un compostage optimal des matériaux biodégradables cellulosiques dans des conditions de compostage domestique, et ainsi permettre leur mélange avec les bio-déchets.

Action 5. « Je partage mon expérience et mes connaissances» : Réalisation de panneaux d'information sur les emballages recyclables et biodégradables. Une action de communication via un accompagnement des gestes de tri et de compostage lors du festival est essentielle pour contribuer à lutter contre le *green-washing*. Motivé par des arguments économiques, le *green-washing* consiste à mettre en avant des arguments écologiques pour se forger auprès du public une image écoresponsable, alors que la réalité des faits ne correspond pas à la teneur des messages diffusés. Le problème de cette publicité abusive et mensongère, c'est qu'elle génère une confusion portant préjudice aux structures réellement engagées et aux projets prometteurs. Il est primordial que les jeunes, accompagnés d'experts, parviennent à démêler le vrai du faux : Ça veut dire quoi bio-sourcé ? Ça veut dire quoi biodégradable ? Un emballage bio-sourcé est-il forcément biodégradable ? Biodégradable et compostable, ça veut dire la même chose ? Quels sont les emballages vraiment recyclés ? C'est quoi le recyclage en boucle fermée ? etc..... Nous espérons pouvoir organiser pour les jeunes de St Roman une visite d'un centre de tri et d'une plate-forme de compostage. Le SYMTOMA (SYndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilés Aigoual – Cévennes – Vidourle) nous accompagnera dans cette action de communication.

Si vous êtes intéressé(e) pour participer à ce projet, dans sa globalité ou sur l'une de ces actions, n'hésitez pas à contacter Odette Salery (lajassette@yahoo.fr) de la commission Jeunesse à la mairie de Saint Roman, ou moi-même, Hélène Angellier-Coussy (helene.coussy@umontpellier.fr)

Association Exhale - www.lesromanesques.fr

Nature, culture

Quelques nouvelles de la médiathèque

L'équipe des bénévoles vous souhaite une bonne année 2021

Les livres que nous avions achetés au printemps et annoncés au dernier bulletin sont préparés et disponibles !
Nous avons pu également échanger les CD et des livres adultes malgré le deuxième confinement.
Il y a donc pas mal de nouveautés à découvrir.
De la lecture, de la musique et des DVD
pour vos longues soirées de couvre-feu.

Et surtout il y a jusqu'à nouvel ordre les horaires adaptées au couvre-feu à 18h00.
Nous ouvrons donc comme d'habitude le mardi, le mercredi et le vendredi à 16h00
MAIS
nous fermons à 17h30 !
Le port du masque est bien-entendu obligatoire à la médiathèque
et nous tenons du gel hydroalcoolique à votre disposition

Isa

Notre lieu est chaleureux, il y a plein de raison d'y venir. Que vous soyez lecteurs, ou juste curieux, vous pouvez y entrer comme dans une librairie, où il y a plein de nouveautés et des classiques à relire, des revues de qualité, des BD et des CD, des écritures minuscules et des grands caractères. Les enfants ont leur coin à eux et si vous voulez en laisser un le mercredi, ils trouveront de l'aide pour les devoirs. Si vous avez besoin de grand calme pour choisir un ouvrage, c'est le moment de le faire: en cette période de confinement/distanciation les amateurs sont devenus rares, vous aurez la place pour vous.

Quand arriveront les beaux jours, vous pourrez même bouquiner dehors, sur la petite terrasse adossée à cet espace culturel, avec un thé ou un café. Et quand on tournera la page de l'épidémie, nous retrouverons nos journées animées, autour d'un thème (les sorcières, les plantes, les résistants, les Cévennes, les photos du pays, l'archéologie ...) C'est un peu le bonheur que vous sert l'équipe de bénévoles

Adrienne

Mercredi 30 septembre, une belle journée pour aller faire un tour sur la Fage avec Lili et Hasard. En s'engageant sur la piste, au-dessus de la bergerie, je repère un aigle royal haut dans le ciel. Une fois n'est pas coutume, je n'ai pas mes jumelles autour du cou et vue la distance, impossible de le sexer ou de lui donner un âge. Après quelques minutes d'observation, il partira en direction du nord vers les crêtes du Liron. Puis après une belle balade dans les bois, nous rentrâmes à la maison, à Teulon. Sur la terrasse, à profiter du soleil de septembre, j'entends un cri familier dans le ciel. Je lève la tête et ce n'est plus un aigle qui est là, mais trois ! Un jeune qui crie après ses parents. Pas de doute, même sans jumelles, c'est le couple local avec son jeune de l'année. Ils tournent et montent tous les trois au-dessus du Frigoulet puis planent sur les pentes de la Fage pour filer plein sud vers le Pain de sucre, puis le Col du lac où je les perds.

Quelques instants plus tard, je reçois un SMS de Pierre Boissière qui me fait part d'une observation de deux aigles au-dessus de Saint-Roman. Ce devaient être eux également ?

Malgré leurs deux mètres d'envergure, ces oiseaux sont peu vus alors qu'ils survolent quotidiennement nos têtes. Après de longues années où l'espèce n'était plus présente ici, un couple d'aigle royal est venu s'installer dans le secteur en 2011. Et c'est en 2013 qu'il aura un premier jeune, puis un second en 2017 et un autre aiglon cette année 2020. Le site de reproduction est situé vers les Cagnasses et le sud de son domaine vital est le massif du Thaurac. La limite nord étant le col de l'Asclié. Ainsi, Saint-Roman est situé en plein centre de son domaine vital. Ici, ils passent et repassent, ils chassent, ils se reposent et ils dorment régulièrement parfois non loin des habitations, mais toujours à couvert. En plus des quelques observations de visu, ce sont les données des balises GPS qu'ils portent qui nous donnent des informations aussi détaillées.

S'il est primordial de veiller à la quiétude de son nid pour assurer la reproduction de ces oiseaux sensibles aux dérangements anthropiques, ce sont toutes les composantes de son domaine vital sur lesquels il est important de veiller pour pérenniser la présence du Royal. Car une maison n'est pas faite que de la chambre du petit, mais on y trouve aussi une cuisine, une chambre à coucher, des couloirs, une salle de bain… Lorsque vous serez sur votre balcon ou derrière la fenêtre de votre cuisine, pensez à lever les yeux… pour observer votre colocataire.

Bérenger Remy

Photo d'un Aigle royal

Lumière, un petit poème dont l'idée s'impose à moi chaque été, chaque fois que nous descendons de Saint Roman à Sumène.

Lumière
Les yeux fermés,
je suis remontée à notre descente
de Saint Roman
(ses trois vallées, sa tour, son église, son marché paysan).
Sur la route en lacets, nous roulions au ras des fougères,
au plus près des lianes et des arbres.
Le soleil ne cessait de bouger.
Il tournait
passait de place en place
taquin
méchant peut-être
... mouvements
... actions
Il lui arrivait de nous aveugler.
Qu'il attrape
une feuille,
le tronc d'un châtaignier,
l'angle aigu d'une branche,
qu'il allume ce plan,
le fasse briller,
rayonner,
et l'alentour s'effaçait,
devenait décor,
arrière plan,
second rôle,
figuration.
... Cinématographie de ce premier frère Lumière.

12/2020 Béatrice Nodé-Langlois

Carnet

Le Président de l'association de chasse, François Gaucher, souhaite rendre hommage à deux aînés du village, personnalités de la chasse :

Pierre Hébrard

Il y a déjà un an nous disions adieu à Françis Sauzet, parti trop tôt, mais son souvenir reste dans nos mémoires. Il y a quelques semaines disparaissait un autre grand président de l'association de chasse. Au terme d'une longue vie partagée entre ses Cévennes natales auxquelles il tenait tant, et une vie citadine dans laquelle il exerçait son activité d'architecte, Pierre Hébrard nous a quittés.
Grand passionné de chasse et des Cévennes, il prit en main l'association de chasse dès sa retraite venue et son retour dans le mas familial. Il remit alors l'association sur les rails et la dirigea d'une main ferme mais bienveillante. Même après avoir passé la main pour la présidence, il restait une référence vers laquelle se tourner si nous avions besoin de conseils. L'âge avançant, ses présences aux rencontres de la vie communale et de la chasse se firent de plus en plus rares, les plus jeunes ne le connaissant sûrement pas personnellement mais sa renommée traversait les vallées au-delà de notre commune. Il restera dans son mas à Bourras le plus tard possible, nous abandonnant définitivement un jour de décembre. Son souvenir restera gravé dans nos mémoires, à l'image de sa belle calligraphie, certainement enseignée par sa maman, institutrice en son temps à l'école de Bourras. Qu'il repose en paix, auprès de son épouse, dans ses Cévennes qu'il chérissait tant et auxquelles il était viscéralement attaché. Toutes nos pensées vont vers sa famille et ses proches.

René Guiraud

Au moment de terminer ce journal nous apprenons la disparition d'une autre figure de la chasse de St Roman de Codières, René Guiraud, parti à l'âge de 92 ans. Il était, avec son beau-frère et complice Julien Perrier dont l'épouse est décédée le même jour que René, des personnalités de la chasse, à mon arrivée, il y presque trente ans. Cela nous rappelle l'inexorabilité du temps et de la vie. Nos pensées vont vers sa famille.

Hommage à René Guiraud de la part de sa famille

René est venu prendre sa retraite bien méritée à la BASTIDE dans la maison de famille de Renée son épouse. Ceci après avoir terminé sa carrière d'ouvrier à l'usine Jallate de Saint Hippolyte du Fort. Ici, il pouvait s'adonner à ses passions, le jardinage et la chasse. Il y avait aussi les loisirs familiaux, les parties de belote et de boules animées. Tout cela entouré de sa nombreuse famille. Il nous a quittés sereinement le 4 janvier à 92 ans.

Hommage à François Thévenin

Adieu l'ami

On m'a demandé d'écrire quelques mots en hommage à François Thévenin, notre ami décédé le 3 novembre dernier et enterré à St Roman le 9.

Que dire ? Qu'il est parti un peu trop vite, qu'on aurait bien aimé croiser encore son chemin comme il a dû croiser le vôtre, à la boulangerie, à la bibliothèque, aux Romanesques ou dans votre jardin ? Il aimait vous écouter, prendre des nouvelles et discuter de tout un tas de sujets qui l'intéressaient vraiment. Peut-être vous a-t-il conduite, accompagnée, aidée ? peut-être a-t-il bricolé, réparé quelqu'objet ou greffé votre verger , donné son temps et sa gentillesse comme si c'était tout naturel … Il n'aimait pas la politique et le pouvoir. Il aimait danser et regarder les étoiles au télescope et surtout partager, encore et encore, partager la soif de s'émerveiller, partager la soif d'aller plus loin, de chercher, de vivre et d'aimer simplement.

Paix à toi l'ami. Ce fut bon de croiser ton chemin et ton regard clair !

Sylvie

Hommage à Eric Murat

Eric nous a quittés le 12 novembre 2020. Je suis voisin de sa famille depuis près de 50 ans. Nous nous voyions peu, mais sa présence et les aides qu'il m'apportait étaient précieuses. Eric était un aristocrate qui vivait ses passions sans compromis. Il vivait la moto comme une chevalerie moderne, la musique et ses travaux de lutherie comme un perfectionniste. Je peux dire qu'il a vécu comme il l'entendait, sa famille comme centre primordial, ses amitiés, pour lui, vitales et vraies. Il y a pour moi dans cette vallée, comme un vide, une présence absente. Je voudrais ici exprimer pour sa famille toute mon amitié et mon affection en ces moments douloureux.

Luc

Hommage à Alphonsine Perrier

Alphonsine, âgée de 94 ans, est décédée le 5 janvier. Jacqueline Mazel, sa fille, nous a transmis le texte préparé par sa famille pour l'Office religieux.

«Chère maman, chère mamie et grand-mamie, nous sommes ici ensemble pour t'exprimer toute notre reconnaissance.
Tu nous as montré durant toute ta vie ton amour pour tes proches.
Toujours avenante, attentionnée, dévouée et courageuse. Tu savais recevoir et communiquer. Tu accueillais avec convivialité tes hôtes et les gens de passage. Nombres d'entre eux se souviennent des bons moments passés ensemble sur la terrasse à l'ombre du grand sophora autour d'un café avec gâteau, ou d'un bon repas.
Tu étais une excellente cuisinière.
Nous nous souvenons tous :
- de la bonne soupe de légumes, d'haricots verts et de châtaignes qui cuisait au coin du fourneau toute la matinée.
- de tes délicieux ragouts : le civet de lapin, la poule en sauce avec des olives et bien d'autres plats tout aussi savoureux.
- de tes succulents gâteaux, des tartes aux prunes reine Claude, des babas au rhum et des oreillettes. Ah ces fines oreillettes, craquantes, fondantes et bien gonflées dont tout le monde raffolait !
D'où son surnom de « Mamie Nova ».
En hiver, il fallait tuer le cochon et faire la charcuterie. Tu étais le chef d'orchestre dans ce domaine où tu excellais : Le boudin, la saucisse, le saucisson. Tu étais méticuleuse : Jamais raté ! Que de souvenirs et de rigolades avec les voisins et la famille !
En été, tu parcourais les prés pour faner, tu « râtelais » avec application. Papa (Julien) disait toujours que tu étais la meilleure !
L'été, c'était la récolte des pommes de terre, des oignons, du tabac et des légumes du jardin. Tu préparais des conserves pour l'hiver, avec toujours autant de minutie.
En automne, tu parcourais souvent la journée entière et pendant 2 mois la Châtaigneraie pour ramasser dans « sa sacquette » la récolte des châtaignes malgré son handicap!
Tu veillais aussi sur les animaux de la ferme : chèvres, brebis, agneaux, cochons, chiens... et tu n'hésitais pas à user de la seringue pour les soigner en cas de nécessité.
Tu savais aussi bien coudre et tricoter, à la machine ou à la main. Tu confectionnais pour toute notre famille de jolis pulls, mais aussi des robes, manteaux, tailleurs, blousons ...
Tu as toujours été très coquette. Tu ne risquais pas de sortir sans sa mise en plis, faite toutes les semaines ! Tu faisais une petite pose devant les feux de l'amour. Voila pourquoi ses petits enfants l'ont surnommée «Mme Chancellor».
Toujours hyperactive, tu as pris soin de papé Julien, mamie Léonie, Juliane et papi Julien jusqu'à leur fin de vie, toujours dans le souci de leur bien être.
A la maison, c'était toi la maitresse du foyer. Tu ROUSPÉTAIS régulièrement mais c'était ta manière de nous aimer. Aussi, Papi Julien n'avait qu'à bien se tenir. Et d'après les scientifiques cela augmenterait l'espérance de vie ceci explique peut être cela !
Ton caractère aussi trempé que généreux nous laissera que de souvenirs heureux.
Que de parties de belote animées avons nous faites ensemble, été comme hiver.
Tu as aimé toute ta famille et l'a chérie de ton mieux avec beaucoup d'énergie et d'amour.
Tu étais heureuse quand enfin tu as pu se déplacer au volant de la 4L. Cette autonomie de déplacement t'a permis de t'investir dans la paroisse de Bourras où tu as été conseillère presbytérale et trésorière. Tu tenais consciencieusement les comptes de la paroisse dans des cahiers que l'on a retrouvés. Chaque été tu prenais à cœur d'organiser la vente de Bourras. Tu t'es aussi beaucoup engagée pour la commune en devenant conseillère municipale et première adjointe.
A la perte de ta fille Michèle, le pire malheur pour une maman, tu as relevé la tête, pour continuer à avancer malgré ton chagrin.
En 2014, à la disparition de papi Julien, cette maladie d'Alzheimer galopante nous a contraints à te placer à la maison de retraite de Saint Hippolyte du Fort. Tu pouvais alors galoper à ta guise en toute sécurité dans les couloirs car tu ne pouvais toujours pas rester en place. Tu as toujours été très appréciée par le personnel qui l'a surnommée « Leur Bonbon »
Merci de nous avoir accordé une personne comme toi. Tu nous as montré et fait vivre, par ton engagement et ta force, un beau et bon chemin de vie.
Nous retiendrons cette citation de Jean D'Ormesson : « Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ».

Célébration du 11 novembre

Le confinement nous a contraints à célébrer l'armistice du 11 novembre à huis clos. Sous les vingt-sept noms gravés sur la façade de la mairie nous avons déposé une gerbe en leur souvenir.

Les premiers monuments aux morts furent érigés en mémoire des morts de la guerre de 1870. Il en existe deux dans le Gard. Leur édification avait pour but de perpétuer un esprit de revanche, préparation à la guerre de 14.

Notre monument a été érigé avec un tout autre but. Que nous dit ce message gravé dans la pierre ?

Il nous dit que la jeunesse de St Roman est allée mourir aux quatre coins de l'Europe. Que la force vive de notre village, qui nous a légué ces traversiers, ces paysages aménagés en jardins dont il nous reste les vestiges, a cru en un destin collectif.

«On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels». Cette phrase d'Anatole France nous est utile pour comprendre cette époque. La fin de cette guerre qui tua 6 000 humains par jour donna envie de tourner la page. Le désir d'oubli de la population, l'intérêt que les politiques, va-t-en guerre en 14, avaient de ne pas rendre compte, poussaient à l'amnésie.

Les copains rescapés ont voulu que l'on n'oublie pas leurs copains morts ! Le message est clair, voilà notre sacrifice, cela sera la Der des Ders. Ils désiraient en cela, tuer la guerre.

Par souscription ces monuments furent construits à l'initiative de ces jeunes «anciens combattants». Sur le mur des mairies pour les communes de gauche, proche de l'église ou du cimetière pour les mairies conservatrices.

Si une guerre peut être juste, comme celle contre l'horreur du monstre National-Socialiste il en est d'inutile comme celle-ci. L'Europe s'y sacrifia, elle ne fut plus l'excellence en art, en science et en industrie.

Rendons hommage à cette fraternité, célébrons avec eux, la fin de cette tuerie, de cette guerre.

Luc Villaret

Tribune libre

L'été 2003

L'été 2003 fut caniculaire. Quinze mille personnes âgées en sont mortes en France. Mon père lui a survécu.
Je me rappelle qu'en juin de cette année-là, il s'était enflammé pour Saint Nicolas de Véroce. À se demander s'il avait bien compris pourquoi je lui parlais de ce « balcon sur le massif du Mont Blanc », comme l'appelle Internet. Avait-il saisi que mes frères et moi envisagions de l'envoyer dans une de ces maisons pour vieillards dont les familles refusent de s'occuper le temps des vacances ?
Rêver sur des lieux, des destinations, lui donnait le même plaisir qu'un tableau des départs dans une gare ou un aéroport. Le nom des destinations était à lui seul un voyage.
Mais comme endroit où passer le mois d'août, rien ne lui convenait.
- Tu as essayé la fourrière ? avait-il fini par me lancer.

- Je sais parfaitement ce que j'ai envie faire, m'explique-t-il. Rien. Ne surtout pas bouger. J'ai envie de mutisme et de solitude. La pression humaine me fait peur, et je ne veux pas être grossier. J'ai l'habitude d'être seul. Voilà trente quatre ans que je vis seul. Merci de le comprendre et de le dire à tes frères. Ce sont des choses que je ne sais pas dire.
Je regarde son grand front, ses yeux enfoncés, son regard devenu incertain, ses os saillants, sa peau plissée. Puis-je vraiment le laisser seul ?
- Va, je t'attendrai, dit-il.

La veille de mon départ nous déjeunons dans sa cuisine. Je lui ai apporté des hibiscus blancs en pot, couverts de boutons, qu'il place sur la table où nous mangeons.
- Je les laisserai à ta place. Quand je les arroserai, je penserai à toi.
Nous commençons par un porto. Tchin, tchin ! Sa dernière analyse de sang est, paraît-il, mauvaise. Les principaux indices ont baissé. Il dit avoir été prévenu, une crise cardiaque, c'est très douloureux. Il y pense chaque fois qu'il entend une ambulance forcer son chemin dans un hululement de sirène enrouée. Je reviens tout doux sur son angine de poitrine et sa syncope avec moi, Sur un banc… devant une banque… rue de Passy… ça s'est passé de façon brutale, mais tu n'as pas semblé souffrir, papa.
Il hoche aimablement la tête. Probable qu'il évite de me contredire.

Sa petite musique déjantée m'a accompagnée cet été au Savel. Nos coups de téléphone... plusieurs par jour, certains jour... se sont mêlés aux cigales, aux tourbillons de papillons le matin et de martinets dans la soirée, aux aboiements des chiens de chasse enfermés, aux sonnailles des moutons retour de transhumance, aux passages tonitruants de Fougas Magisters, aux amis retrouvés, leurs tablées chahuteuses, leurs guitares et tam-tams jouant avec l'écho... aux tronçonneuses aussi, à Françoise la goualeuse passant l'aspirateur, aux Grandes Traversées de France Culture sur la terrasse où je peins abritée du soleil par la haute charpente de Gérard, au claquement élastique de mes tongs, au cri hagard de la hulotte dans l'opale des pleines lunes.

- Je viens de me rappeler, me raconte mon père à l'autre bout d'un fil invisible, que je suis allé dans les Cévennes avant toi. J'étais avec mon oncle qui était mon parrain. J'avais seize ans. Il allait chez un ami qui fabriquait des bas de soie. L'ami s'appelait Bruche. Ils avaient été camarades de tranchées. L'ami n'avait qu'un bras. Il avait une voiture. Et aussi un chauffeur. Il nous a fait visiter la région.
Et mon père de citer le gouffre de Bramabiau, la grotte des Demoiselles, un orage sur l'Aigoual, Nous étions dans les nuages, tu vois, et les nuages s'éclairaient d'éclairs.

Moi, je me souviens qu'une quinzaine d'années plus tôt, Germaine et lui étaient venus nous rendre visite. Ils étaient arrivés en avance et, au retour des courses, Michaël et moi les avions trouvés chez nous, assis tels deux santons, les yeux perdus dans les vieilles montagnes d'ici, leurs suites de vagues passant du vert épais au gris-bleu horizon. Des voisins les avaient fait entrer. Il portait un costume blanc. Elle était vêtue de shantung crème. Ils avaient plus de 80 ans. Il avait voulu savoir où je « disparaissais l'été. »

Mon père se hâte de reprendre la parole :
- Si quelque chose me réjouit, c'est ma rue piétonne, les cris, la bousculade, le rôtisseur, et l'envie qui m'y est venue, ce matin, de coquelets grillés. Délicieux, tu n'imagines pas !
Hier, j'y ai croisé une jeune femme. Elle a dit « tu m'as bien fait rire » Eh bien, elle ne parlait pas à moi, mais à son portable. Maintenant ça suffit, le bavard va se taire.

- Cette nuit, quand j'étais couché, j'ai fait très longtemps de la musique. C'était extraordinaire, je sentais la musique dans mes doigts.

- Tu ne te rends pas compte, mais je n'ose plus marcher avec tes frères et toi. Même quand vous ralentissez, je dois forcer le pas. Tu n'imagines pas mon allure quand je suis seul. C'est comme si mes jambes étaient creuses avec un liquide dedans qui me pousse en avant, ou me tire, comme tu voudras. Pauvre type, va ! J'ai beaucoup dit que j'allais en sortir. Eh bien, je ne le crois plus. Ça me pèse sur les yeux...

- Si je m'ennuie ? Non. Mais je ne suis pas animé. Je ne suis pas fatigué, mais fini. Je suis sujet à un ralenti grotesque. Je trouve de plus en plus long d'aller de ma chambre à la cuisine. C'est un mouvement vers la fin. Je m'éteins, on dit comme ça, n'est-ce-pas ?

- La nuit, quand je lis dans mon lit, on ne peut pas être mieux. On goûte le fait d'être allongé, et puis, on se retourne, et dodo ! Hier, c'était effrayant, je me suis endormi d'un côté, et réveillé de l'autre, il était 9 h !

- Comprends ça comme tu peux, mais par cette chaleur, j'ai les pieds glacés. Oh, et puis, cette tête ! Je dois trouver le moyen de me libérer de moi-même. Plus rien n'est habituel. Sortir ce que je veux dire, c'est comme un accouchement. Je me force à vivre.

- Et bien, ma petite chérie, je vous souhaite un bon dîner, je veux dire un bon dimanche. Tu as remarqué, tous les deux commencent par « di ». Eh bien, bon-bon di-di ! Et voilà, mon flot de paroles est épuisé. Mais je continue à penser à toi. Tu es beaucoup plus là que tu ne le crois.

- Au Miniprix, maintenant, je donne mon porte-monnaie à la caissière en disant « ayez la gentillesse de prendre ce que je vous dois ». Je lui donne aussi un sourire. Et elle aussi.

- J'étais éberlué, hier. J'ai mis les pieds sur mes lunettes. Mes autres lunettes, ça ne colle pas pour lire. Alors ça me gêne beaucoup. Tu sais que je tiens à lire mon journal.

- Depuis quelque temps, il y a des changements que je ne comprends pas. J'éprouve ce bien-être incroyable dans mon lit. Je le déplore, mais j'y obéis. Mon sommeil pourtant est troublé. Je suis non pas agité, mais occupé. Je fais des cauchemars épouvantables avec des perturbations en tout sens, si bien que ça me coupe la nuit à mi-temps.

- J'ai toujours mon mélange d'aspiration et de freinage. Ce matin, je dois avouer que j'ai flemmé. Je me suis levé à 8 heures 30. Je n'ai pas su secouer la bête.

- J'étais convaincu qu'il y avait une souris dans ma chambre. La preuve, c'est qu'elle avait mangé le bord de mon chéquier. Et toi, tu me montrais ton bras. Il y avait deux petits trous. C'était deux morsures qu'elle t'avait faites. J'ai encore entendu un bruit. Je crois qu'il y a véritablement eu un bruit. Mais quand j'ai regardé, je n'ai rien vu.

- Tout à l'heure, j'ai pas été fier de moi. J'ai lutté pour aller à Miniprix. Je suis dans mon brouillard. Patraque. Et après, il faut bien rentrer. Je me suis couché en rentrant.

- Je suis inquiet de comment ça progresse. Ce doit être ainsi que ça se termine, une vie. Mon cœur ralentit beaucoup. Je pense à quand je ne pourrai plus marcher. J'ai perdu toute idée d'avenir. Quelques fois, avec un regret. Pour les voyages, par exemple. Quand je regarde une publicité. Venise par exemple, tu vois. Mais je me dis « ça serait trop mondain », et je n'y pense plus. Je suis un vieux poisson dans un trop grand bocal.

- Je réfléchis encore un peu. Mais agir, je ne peux plus. Je répugne à sortir. Je cane devant la porte. Je renâcle et remonte. Si je dégringole encore et ne me décide pas à mourir, il faudra que tu appelles l'assistante sociale. Et toi, tu travailles ? Ça avance, ta peinture ? Je n'aime pas le trouble que j'apporte dans ta vie. Allez, fais ce que tu as à faire. Je me prive très bien de toi pour toi.

- Ta plante, tu seras contente, je m'en occupe bien. Elle boit et moi aussi. Ne t'inquiète pas, nous ne buvons que de l'eau. Il y a toujours de nouvelles fleurs, mais elles ne durent pas. Un jour elles s'ouvrent, toutes fraîches et splendides, et le lendemain, se détachent. Elles tournent d'abord sur elles-mêmes et s'enroulent comme de grosses cigarettes. Moi aussi, tu vas me trouver en plein tournage. Il n'y a plus que ça maintenant. Je tourne.
- Et ça te fait rire ?
- Juste sourire pour toi. Ça me réjouit de te revoir. Je prépare nos petits entretiens. J'ai plus d'un tour dans mon sac, tu sais ! Sais-tu que je me suis réveillé ce matin vers cinq heures et demi ? J'ai lu, et après je me suis re-réveillé à huit heures et demi. Ça me déplaît comme désordre.
- Il y a pire désordre, tu ne crois pas ?
- Ça me déplaît comme désordre, voilà ! Tu as le droit de ne pas être d'accord. Moi aussi.
Plus tard, le même jour :
- Je flotte. Mais je tiens beaucoup à ce que ta vie, tu la vives. À ton âge, tu as déjà fait une ascension, mais moi, encore plus. À demain, ma petite mienne.
Il ajoute, sur un drôle de ton :
- Ce matin, je me suis réveillé à huit heures. Non, huit heures et demi.

Nous rentrons demain à Paris. Je cueille une dernière figue sur le figuier qui borde ma terrasse-atelier, et, tout en la savourant, repense aux trois vieux messieurs que nous avions connus en nous installant ici. Monsieur Cavalier qui cavalait de traversier en traversier, courbé entre ses deux cannes... Monsieur Ducros qui avait cessé de participer aux dîners de Philippe car, m'avait-il dit, sa surdité lui donnait l'air bête... Urbain Buisson qui, à la fin de ces festins de voisinage, se levait, l'œil matois, pour nous chanter L'Espagnolette. Arrive alors un autre vieux monsieur, mon père... mon papa... qui, avec son insistance à me donner l'heure de ses réveils quand il les juge tardifs, pourrait bien exprimer sa peur de ne plus se réveiller du tout ?

Béatrice Nodé-Langlois
déc. 2020 (à partir d'extraits de Riant aux papillons d'or)

Mais que pourrait devenir la maison Soulier ?
Une salle de répète
ou bien un entrepôt à brouettes ?
Un abri pour randonneurs
ou bien une salle pour les rappeurs ?
Un studio d'enregistrement
ou bien un toit pour des migrants ?
Un spa, un hammam
ou bien un arrêt de tram ?
Une salle pour le qi gong, le yoga, la gym
ou bien une distillerie clandestine ?
En tout cas, un endroit ou l'on viendrait prendre son pied
pourrait être la maison Soulier.

Catherine Capietto

Photo Catherine Capietto, sur le chemin qui va au Bruguier et au Serviel